

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, those have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LA SEMAINE COMMERCIALE

L'Assemblée Législative  
Parlement 29 juin

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE.

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 18

QUÉBEC, VENDREDI, 14 DÉCEMBRE 1894 PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

LES  
**Allumettes**  
*BIEN CONNUES*

TELEGRAPH  
TELEPHONE  
TIGER  
PARLOR

Sont fabriquées par la  
**E. B. Eddy Co, Hull**

**F. H. ANDREWS & SON**  
AGENTS-A QUÉBEC.

PLUS de TÊTES CHAINÉES  
n° 36 CHEVEUX GRIS.

**CAPILINE**

PROPRETÉ, BEAUTÉ &  
EFFICACITÉ SONT LES  
QUALITÉS DE CE  
RESTAURATEUR  
DE CHEVEUX GRIS  
50c

AUX  
**ACHETEURS DE FARINES**  
*en lots ou cliars*

Demandez mès nouveaux prix, vous y trou-  
verez votre profit.

**D. E. Drolet**

50 et 52, rue Dalhousie, QUÉBEC

**REMARQUEZ BIEN —**

Nett 30 jours  
Nous offrons **CLAQUES** pour femme, *Unies*, **28½ CENTS**  
*Sandale et Croquet à . . . . .*  
Toutes autres lignes en proportion.

**CAMPBELL & BROS**  
**QUÉBEC.**

**LA MAISON  
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et  
magasins au

**No 177 RUE ST-JOSEPH**

ancien poste de M. J. A. Langlais et  
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment  
de

**PIANOS ET HARMONIUMS**

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-  
MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.  
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

*Musique en Feuilles*

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses.

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.



**Entrepot**

DES

**HUILES**

Huile Astrale, Huile Water White,  
Huile de charbon, Huiles à machine et  
cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS  
BAS PRIX.

AUSSI LAMPES, LUSTRES, LANTERNES,  
APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARGEN-  
TERIES, POTERIES et GRANITE.

**A. E. Vallerand**

67, rue Dalhousie

QUÉBEC.

**Assortiment complet**

DE

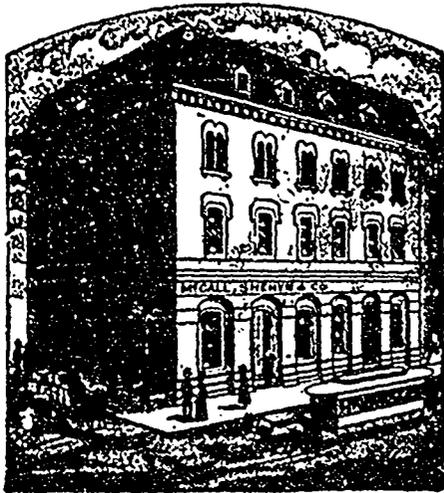
Liqueurs et Epicerie de fantaisie pour le com-  
merce des fêtes, viz :

Liqueurs fines, Vins de champagne, Vins de Bor-  
deaux, Vins d'Espagne, Vins d'Italie. Chocolat  
de fantaisie Fry, Méné. Confitures, Bonbons,  
Ecorces de fruits, Raisins Malaga, Sultanas, Va-  
lence, Corinth.

**Naz. Turcotte & Cie**

64, 66 et 68 rue Dalhousie, Québec

# M<sup>C</sup>CALL, SHEHYN & C<sup>I</sup>E F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES  
Anglaises,  
Françaises,  
Allemandes et  
Américaines

Constantment en mains un assortiment  
considérable d'effets canadiens provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
dans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

**52 RUE ST-PIERRE**  
QUEBEC

## Fruits séchés MAINTENANT EN STOCK

RAISINS Valence, Malaga, Sultana etc.  
PRUNEAUX "Atlas" et "Bosnia"  
FIGUES, DATTES,  
CORINTHES en livres,  $\frac{1}{2}$  livres et caisses,  
NOIX de toutes sortes,  
PÊCHES SÉCHÉES, etc., etc.

Qualités de choix.

Meilleures marques connues

Ecrivez pour cotations à

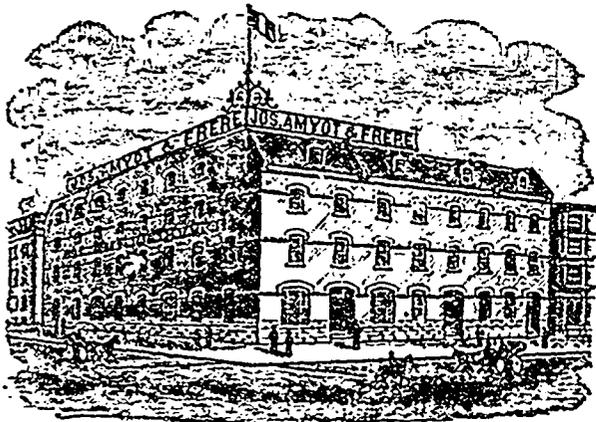
**Laporte, Martin & Cie** EPICIERS  
en gros  
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

## JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines  
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les  
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice  
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

## Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch  
Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté  
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

**FARINES,  
POISSONS  
et HUILES**  
**QUEBEC.**

**GEORGE DEMERS**  
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.  
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.  
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

## Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE  
**BOIS DE CONSTRUCTION**  
— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs  
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de char-  
pente et de menuiserie du marché. Bois choisis.  
Conditions libérales.

**Charles VEILLEUX**  
Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-  
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi : Bois  
marchand séché sur commande.

QUEBEC-SUD

## DUSSAULT & BARRY

QUEBEC

**AUX AMATEURS de BONS  
CIGARES**

DEMANDEZ toujours nos marques, quand  
vous aurez besoin de bons cigares, et pour  
le prix que vous voudrez payer nous défions  
toute concurrence pour la qualité et le fini de  
nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN  
se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELI-  
CIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées  
par nous seulement et font les délices des con-  
naisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu

BUREAU : 350 RUE ST JEAN, avec B. Houde  
& Cie, fabricants de tabac, Québec.

## T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général  
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe  
franco et en douane. Agent pour la "Johnston  
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.  
Limited."

**F. A. MERCIER**  
NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville  
et à la campagne.

LA  
**SEMAINE COMMERCIALE**

90-92 COTE DE LA MONTACHE

QUÉBEC, VENDREDI, 14 DÉCEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

“ LA SEMAINE COMMERCIALE ”

Par année.....\$2.00  
Pour 6 mois..... 1.00  
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
Les avis de discontinuation d'abonnement, —  
il en sera de même des avis de changement d'a-  
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-  
rectement au bureau du Journal, par écrit ou  
autrement.

**MILLE pour CENT**

Vollà, sans forfanterie, ce qu'offre la SEMAINE COMMERCIALE à ses abonnés. Songez qu'un seul des renseignements contenus dans les dix dernières pages de ce numéro, peut vous sauver des centaines de piastres, et nous donnons toutes les semaines des milliers de ces items, tout cela pour \$2.00 par année. Toute personne qui désire profiter de cet avantage inestimable n'a qu'à découper le bulletin ci-dessous et à nous l'adresser.

BARTHE & THOMPSON,

Propriétaires de la Semaine Commerciale,  
QUÉBEC.

Je, soussigné, m'engage payer sur demande aux éditeurs la somme de..... piastre, pour.....mois d'abonnement à la SEMAINE COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE  
QUÉBEC

Cette importante corporation vient d'avoir son assemblée annuelle. Elle a eu lieu mardi dernier, 11 décembre.

Seulement nous regrettons de n'y avoir vu qu'une trentaine de membres sur les deux cents et quelques qui composent aujourd'hui la chambre. Nous retrouvons dans cette abstention déplorable une nouvelle preuve de cette absence d'esprit public qui domine dans la population québécoise, et du fait qu'au lieu et place de cet esprit large, avide de voir et d'apprendre, généreux dans ses manifestations qui est le grand facteur du progrès, existe un égoïsme profond qui explique bien des mécomptes et bien des misères.

Pourtant le rapport des travaux du conseil tel que présenté par le président de la Chambre M. E. B. Garneau, traite de sujets d'un intérêt vital pour Québec, fourmille d'aperçus et de considérations économiques de la plus grande utilité et du plus vif intérêt.

Nous y voyons les démarches motivées

de la chambre en faveur d'un service de steamers rapides entre le Canada et l'Europe.

La question d'un pont de chemin de fer y est longuement traitée. On y trouve soulignés les changements importants que produiraient dans le commerce du port l'exécution de cette entreprise. On y expose toute la série des plans qui ont été faits à différentes époques pour le pont; de ces plans il y en a quatre pour la Chaudière, deux pour le Cap Diamant en face de la ville, un pour la Pointe à Pizieu, quatre du côté de l'Île d'Orléans, et un pour la pointe de l'Île et la grève de Beauport jusqu'à Québec.

On cause dans le même rapport de l'entreprise du chemin de fer de Québec à Parry Sound dont il ne reste plus que 110 milles à construire dans la province de Québec, sur un parcours entier de plus de 500 milles.

Le président de la chambre relie ces trois grands projets ensemble en démontrant que l'un est la conséquence de l'autre, que pour faire face au développement du trafic produit par l'établissement d'un service de steamers rapides sur l'Atlantique, il est de toute urgence que le pont du chemin de fer à Québec se construise le plus tôt possible afin d'amener à Québec tout le système de chemins de fer de la rive sud, et que le Québec et Parry Sound se complète sans retard.

Comme corollaire de ces entreprises, le rapport entrevoit le jour où il nous faudra nous occuper de prolonger notablement la saison de navigation du Saint-Laurent, et cite le fait que dans certaines parties de la Suède et de la Norvège, dans le détroit de Mackinac sur la rivière Dolaware, la navigation se fait tout l'hiver en dépit de difficultés bien plus sérieuses que celles que nous aurions à combattre sur le Saint-Laurent.

A ce point de vue le site d'un pont de chemin de fer à Québec devrait être celui de la Chaudière, car le pont en cet endroit ne manquerait pas de contribuer à la formation d'un pont de glace de bonne heure en décembre à chaque année, et favoriserait la navigation du port et du fleuve à eau claire le reste de la saison d'hiver.

La génération actuelle, si elle le voulait, pourrait exécuter les trois premières de ces grandes entreprises, et donner un vif élan à la quatrième, et contribuerait par là à changer d'une façon étonnante la face des choses dans cette partie du pays. Dans le cours de l'année, la Chambre a obtenu la suppression des frais de transport, de Lévis à Québec, du fret océanique apporté de Halifax ou de Portland; ce qui représente un bénéfice de 4½ cts par 100 lbs.

Elle a empêché une augmentation du droit sur le lard en baril de \$3 à \$6. L'ancien droit a été maintenu.

Elle a obtenu une réduction des taux de transport par voies ferrées des valises d'échantillons des commis-voyageurs.

Elle a contribué à faire prendre des mesures sévères au sujet des marchands ambulants qui ne payaient comparative-ment rien au fisc et qui ruinaient le commerce régulier des marchands de la ville et de la campagne ayant feu et lieu.

Elle a insisté auprès du gouvernement pour que le commerce canadien se fasse exclusivement par des ports et des chemins de fer canadiens, ce qui est bien le moins, après les sacrifices considérables que nous avons faits pour notre organisation commerciale.

Dans le rapport, on voit que la Chambre appuie fortement le bonus de \$2,500 par an, pendant cinq ans, octroyé par la corporation de Québec à une nouvelle industrie à Québec, une fabrique de caoutchouc dite *The Globe Rubber Co*; qu'elle a demandé une exploration complète de la baie d'Hudson et du territoire qui l'environne, et qu'elle s'est occupée enfin de mainte autre question économique.

Assurément, ce bilan fait honneur à la Chambre et nous espérons que cette année elle fera faire un autre grand pas à tous les importants sujets dont elle s'est occupée cette année.

Nos félicitations sincères au président, aux membres du conseil et à ceux de la chambre de commerce.

Tous les anciens officiers et tous les membres du conseil, moins trois, ont été réélus.

En voici la liste :

Président, E. B. Garneau.

1er vice-président, Hon. John Sharples.

2e vice-président, Elzéar Pelletier.

Trésorier, M. Jas. Winfield.

Membres du conseil MM P.J. Bazin, F.-X. Berlinguet, V. Châteaunvert, R. R. Dobell, E. Dupré, J. H. Gignac, M. Joseph, J. E. Martineau, O. T. Poitras, Chs E. Roy, G. Tanguay, R. Turner.

— o o o —

LA BANQUE NATIONALE

Quelques-uns de nos confrères publiaient ces jours derniers la nouvelle que M. W. Méthot et M. A. Painchaud avaient donné leur démission comme directeurs de la Banque Nationale et qu'on leur avait donné comme successeurs M. H. M. Price et M. Richard Turner.

Nous félicitons sincèrement la Banque d'avoir fait pareil choix.

MM. Price et Turner sont deux grands négociants de Québec qui jouissent vraiment de l'estime générale. Ce sont deux

hommes d'affaires dont la présence dans le conseil de la banque ne peut tarder d'avoir l'influence la plus saine et la plus avantageuse sur le crédit de la maison.

Dans les circonstances, l'événement est accueilli avec grande satisfaction et plein d'heureux augures.

A ceux qui pourraient rester sous l'impression que ce langage, tout juste et sincère qu'il soit, implique censure à l'adresse des directeurs démissionnaires, nous dirons qu'ils commettraient grande erreur.

Il est bon, utile, nécessaire parfois, d'infuser un sang nouveau dans une institution publique, et de regalauser de la sorte l'énergie vitale, l'activité de celle-ci.

Voilà ce que l'on vient de faire, et nous ne faisons que féliciter la banque d'être tombée à aussi bonne enseigne.

## MORT DE M. JAMES STEVENSON

Rendons hommage à la mémoire d'un homme distingué, M. James Stevenson, gérant général de la Banque de Québec, qui est mort lundi en cette ville, à l'âge vénérable de 81 ans.

M. Stevenson était né en Ecosse en 1813, et venu au Canada avec son père en 1836. Trois ans plus tard, il acceptait une position à la Banque de Montréal, et en 1865 passait à la gérance de la Banque de Québec, qu'il a servie avec talent jusqu'à sa mort, contribuant pour une large part aux succès ininterrompus de cette institution.

C'était non seulement un financier habile, mais encore un homme très instruit, ayant reçu dans sa jeunesse une éducation toute européenne, sous les meilleurs professeurs; il connaissait parfaitement le français et l'allemand, outre sa propre langue. Fin lettré, il était de plus artiste, et peignait également bien le portrait à l'huile ou l'aquarelle.

En matières de finances, il faisait autorité. Nos lecteurs doivent se rappeler de son dernier rapport annuel de gérant général de la Banque de Québec, dont nous avons l'été dernier reproduit une page magistrale sur le bimétallisme.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi après-midi, au milieu d'un grand concours de citoyens.

## LA FRANCE ET LE CANADA

Nous trouvons dans le *Marché Français* de Paris des détails intéressants sur la discussion du traité franco-canadien à la Chambre française.

Le traité sera-t-il tout à l'avantage de la France? La pomme de Normandie est-elle sacrifiée à la vigne? Le bois du Ca-

nada va-t-il trouver un nouveau débouché? Ce sont autant de questions qui ont été traitées à fond, comme on le verra.

Nous laissons la parole à notre grand confrère parisien:

Comme nous l'avions fait prévoir, le projet de loi portant approbation de l'arrangement signé à Paris, le 6 février 1891, pour régler, en matière de tarif douanier, les relations commerciales entre la France et le Canada, a été voté hier par la Chambre.

Le projet a été combattu par M. Lechevallier, député de Seine-Inférieure, qui dit que les produits du nord et de l'ouest de la France payeront la rançon et les avantages accordés aux produits du Midi.

Le Canada produit du bois à des conditions extraordinaires de bon marché, M. Lechevallier craint que nos produits forestiers, qui déjà trouvent un placement difficile, soient par cette concurrence le marché à la discrétion des importateurs étrangers. Il se lève également contre les concessions accordées aux pommes à cidre, concessions qu'il ne croit pas justifiées et qui livreraient notre marché aux fluctuations des marchés étrangers ou qui atteindrait tout au moins cette production d'une façon sensible.

Le rapporteur, M. Georges Berger, lui répond que l'agriculture du nord et de l'ouest a bien tort de s'alarmer: l'hectolitre de pommes pesant environ 80 kilos vaut actuellement au Canada aussi bien qu'en France 3 fr. 50, prix moyen; soit 4 fr. par 100 kilos et par conséquent 40 fr. pour la tonne. Ajoutons à ce prix marchand de la tonne un droit d'entrée en France de 10 fr., c'est-à-dire de 4 fr. par 100 kilos au tarif minimum, et nous aurons le prix de revient de la pomme canadienne, en ajoutant toutefois les frais de transport.

Or, dans l'état actuel, le transport en droiture, lorsqu'on peut l'obtenir, entre la terre canadienne et les ports français, comporte un fret de 25 à 30 schollings, et 10 p. c. en sus, par tonne, c'est-à-dire 35 à 40 fr. par 1,000 kilos. Le prix de la pomme du Canada se trouve donc triplé en arrivant en France.

L'orateur fait la Chambre juge de la question de savoir si les exportateurs canadiens peuvent avoir la prétention de placer sur le marché français des pommes à raison de 11 ou 12 fr. l'hectolitre, alors que les pommes françaises ne valent que 3 fr. 50.

La même impossibilité existe pour les bois d'origine canadienne. La Chambre sait très bien que, depuis la promulgation de la loi douanière de 1892, les exportations des bois du Nord, ceux qui venaient surtout en France, ont diminué d'environ 60 p. c.

Il serait étonnant que les bois du Canada pussent venir partager le sort de ceux que nous importons encore de Suède et de Norvège, et accentuer la concurrence faite aux bois français. Le coût du fret s'y oppose d'ailleurs, en dehors des droits qui varient de 10 à 17 50 par tonne pour les bois communs et les bois ouvrés. Le Canada ne peut nous envoyer que des bois spéciaux ou précieux pour l'ébénisterie.

M. Berger fait en outre observer que l'arrangement commercial qui est soumis

au vote de la Chambre est tout en faveur de la France. Le Canada nous concède la situation complète de la nation la plus favorisée et, en plus, un abaissement notable des droits dont il frappait quelques articles français, notamment les vins.

"Il n'y a rien d'étonnant à ce que les vins français n'aient pu être consommés abondamment au Canada jusqu'à ce jour.

Ces vins étaient soumis à un droit spécifique augmenté d'un droit *ad valorem* de 30 p. c. de façon que nos vins payaient en somme environ 45 p. c. de leur valeur. Le droit spécifique seul est maintenu par l'arrangement. Il entrait néanmoins dans les ports canadiens pour près de 800 000 fr. de vins mousseux et pour 500,000 fr. de vins non mousseux en fûts.

Si mes souvenirs et mes calculs sont exacts, comme je le crois, les vins français non mousseux en fûts ne payeront plus dorénavant pour entrer au Canada que 28 fr. 60 par barrique, alors que, malgré l'abaissement récent des droits fixés par le bill MacKinley, ces mêmes vins payent encore 41 fr. à la douane des Etats-Unis. Les vins mousseux, de leur côté, n'acquitteront plus, pour entrer au Canada, que 17 fr. par douzaine de bouteilles, alors qu'ils payent 41 fr. 40 aux Etats-Unis.

Je crois pouvoir certifier que l'arrangement franco-canadien sera la préface de concessions réciproques beaucoup plus considérables pour les deux nations. Je suis persuadé, d'autre part, que, pour l'instant, le gouvernement d'Ottawa se préoccupe surtout de l'exportation facile et possible de ses produits, en concurrence avec ceux des Etats-Unis, dans notre petite possession de l'Atlantique, notre colonie de Saint Pierre et Miquelon, qui a toujours eu le Canada pour son principal pourvoyeur."

Répandant ensuite à la crainte manifestée par M. Lechevallier, que l'ouverture d'une ligne de transports à vapeur entre un port français et la terre canadienne vint un jour réviser des conditions exceptionnelles de bon marché pour le transport en France des denrées canadiennes susceptibles de faire échec aux similaires produits par le sol français, le rapporteur fournit les explications suivantes:

"Une compagnie française viendra, certainement, s'offrir pour déjouer les aspirations de sociétés étrangères et accepter l'exploitation d'une ligne de paquebots à vapeur en droiture de la terre française à la terre canadienne. Voici les raisons et les calculs sur lesquels se fonde mon opinion et mon espoir à cet égard.

Pour l'établissement régulier d'une pareille ligne, il faut trois paquebots dont un de réserve. Chacun de ces paquebots doit être de 4,500 tonneaux avec une force motrice de 4,500 à 5,000 chevaux de force. Ces bateaux pour aller en sept jours du Havre à Halifax ou, dans la belle saison, jusqu'à Québec et Montréal, avec escale à Southampton pour y prendre des marchandises en concurrence avec les cinq lignes anglo-canadiennes qui existent et le Red-Star belge qui a Anvers pour port d'attache, ces bateaux n'ont besoin pour effectuer leur navigation on sept jours que de marcher à raison de 17 nœuds au essais et de 15 à 16 nœuds en marche régulière. Il suffira qu'ils effectuent un service bi-mensuel, soit 26

voyages aller et retour par année. Ils seront du type des paquebots de la Compagnie hambourgeoise et aménagés surtout pour des voyageurs d'entrepont et des marchandises, et seront tout prêts ainsi à se transformer en cas de guerre en transports pour les troupes et le matériel d'armée.

La subvention annuelle de 2,500,000 fr accordée par le gouvernement canadien, viendra s'ajouter à la prime à la navigation que la compagnie exploitante réclamera certainement et qui peut être évaluée, d'après des calculs que j'ai vérifiés, à 485,000 francs par année et par bateau en service. Une fois cette subvention de 2,500,000 fr. et la prime à la navigation de 485,000 fr. acquises, j'estime que la compagnie exploitante devra pour joindre les deux bouts et faire un bénéfice notable être assurée d'un revenu commercial de 80,000 fr. par voyage, autrement dit 40,000 fr. pour l'aller et 40,000 fr. pour le retour.

Indépendamment de la capacité productive du Canada, il faut considérer que le gouvernement du Dominion est parvenu à ouvrir, grâce à sa navigation intérieure par le Saint-Laurent et les lacs, grâce à ses lignes ferrées d'Halifax et de Winnipeg à Vancouver, une nouvelle route de l'Occident sur le Pacifique et l'Extrême-Orient.

Le canal de Sault Sainte-Marie, qui appartenait autrefois aux Etats-Unis, a été doublé par les ingénieurs canadiens, il continue amplement et pratiquement la navigabilité du Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario, et son trafic a dépassé comme tonnage celui du canal de Suez; de cette façon les marchandises d'Europe peuvent actuellement soit débarquer à Halifax et prendre le chemin de Vancouver, soit rester à bord pour effectuer la traversée des lacs vers le dernier tronçon de la ligne de Vancouver.

Je ne mets pas en doute que le commerce français saura user de cette nouvelle voie plus courte et moins coûteuse que celle de New-York à San-Francisco pour envoyer des marchandises sur les marchés de l'Extrême-Orient.

Dans la discussion qui s'est terminée hier dans cette enceinte, chacun a reconnu que notre protectorat de Madagascar allait placer une sentinelle française nécessaire, utile, indispensable, sur l'ancienne grande route du Cap, que telles ou telles circonstances peuvent obliger un jour nos flottes marchandes ou militaires à reprendre.

Il faut en même temps que notre flotte commerciale ne perde pas de vue ce nouveau passage de l'Occident vers l'Orient qui s'ouvre à travers le Canada. Les clefs de ce passage sont entre des mains sûres et fides; car, pas plus que nous, les Canadiens n'ont jamais oublié et n'oublieront jamais qu'ils sont d'anciens français.

Je procède donc qu'en dehors des avantages économiques que peut présenter pour les deux pays et pour la France surtout l'arrangement franco canadien qui est soumis à votre délibération et que je vous prie d'accepter, il existe un grand intérêt politique qui domine presque la question.

M. le comte du Breuil de Pontbriand prend à son tour la parole et s'efforce de démontrer que la convention proposée aux vins au détriment des pommes,

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, réplique en faisant remarquer qu'il ne s'agit pas de changer des droits, mais simplement d'accorder le tarif minimum sur vingt articles. Il insiste sur ce fait que les Canadiens avaient un intérêt d'ordre général à ouvrir ces négociations avec le Gouvernement de la République, c'était la première fois que le Dominion traitait avec une puissance étrangère, en vertu d'un droit qui lui avait été récemment accordé, or, le Gouvernement du Canada a voulu user de ce droit pour la première fois avec la France.

« Ces considérations, dit-il, ont eu sur leur décision une influence qui s'est retrouvée finalement dans le vote du Parlement et vous ne permettrez de lire, à ce sujet, un passage d'une lettre que j'ai reçue récemment de notre consul général à Montréal :

« Les Canadiens de langue française, sous ce rapport, ont témoigné d'une bonne volonté et d'un esprit de discipline dont nous ne pouvons qu'être touchés. Ils ont fait trêve à toutes les divisions de parti, aussi bien à la Chambre des communes qu'au Sénat, pour donner, sans conditions, leur adhésion au premier acte international que le Dominion ait pu conclure avec le pays de leurs ancêtres. »

Messieurs, il est impossible que ces mêmes sentiments ne trouvent pas leur écho dans le Parlement français. La convention est avantageuse pour les deux pays; elle tend à développer entre eux des relations conformes à leurs intérêts et aux souvenirs du passé qui les unit. Je demande à la Chambre de la voter, comme elle a été votée par le Parlement canadien.

Enfin, M. Méline défend lui-même le projet et dit qu'il est impossible de ne pas accorder au Canada le tarif minimum que la France offre à tous les pays qui consentent en notre faveur la clause de la nation la plus favorisée. Au surplus, que peut-on craindre? Si l'expérience démontre que la convention nous est nuisible, nous serons toujours libres de la dénoncer.

—o:0:0:0—

## L'HISTOIRE DE LA MONNAIE

Voici un chapitre d'Adam Smith, le grand économiste écossais, qui est toujours nouveau et toujours intéressant, bien qu'il ait été écrit il y a plus d'un siècle :

La division du travail une fois généralement établie, chaque homme ne produit plus par son travail que de quoi satisfaire une très petite partie de ses besoins. La plus grande partie ne peut être satisfaite que par l'échange du surplus de ce produit qui excède sa consommation, contre un pareil surplus du travail des autres. Ainsi, chaque homme subsiste d'échanges et devient une espèce de marchand, et la société elle-même est proprement une société commerçante.

Mais dans les commencements de l'établissement de la division du travail, cette faculté d'échanger dut éprouver de fréquents embarras dans ses opérations. Un homme, je suppose, a plus d'une certaine denrée qu'il ne lui en faut tandis qu'un autre en manque. Par conséquent, le premier serait bien en peine d'échanger une partie de ce superflu, et le dernier ne

demanderait pas mieux que de l'acheter. Mais si par malheur celui-ci ne possède rien dont l'autre ait besoin, il ne pourra pas se faire d'échange entre eux. Le boucher a dans sa boutique plus de viande qu'il n'en peut consommer, le brasseur et le boulangier ont achetés volontiers une partie, mais ils n'ont pas autre chose à offrir en échange que les différentes denrées de leur négoce, et le boucher est déjà pourvu de tout le pain et de toute la bière dont il a besoin pour le moment. Dans ce cas-là, il ne peut y avoir lieu entre eux à un échange. Il ne peut être leur vendeur, et ils ne peuvent être ses acheteurs, et tous sont dans l'impossibilité de se rendre mutuellement service. Pour éviter les inconvénients de cette situation, tout homme prévoyant, dans chacune des périodes de la société qui suivent le premier établissement de la division du travail, dut naturellement tâcher de s'arranger pour avoir par devers lui, dans tous les temps, outre le produit particulier de sa propre industrie, une certaine quantité de quelque marchandise qui fût, selon lui, de nature à convenir à tant de monde, que peu de gens fussent disposés à la refuser en échange du produit de leur industrie.

Il est vraisemblable qu'on songea, pour cette nécessité, à différentes denrées qui furent successivement employées. Dans les âges barbares, on dit que le bétail fut l'instrument ordinaire du commerce; et quoique ce dût être un des moins commodes, cependant, dans les anciens temps, nous trouvons souvent les choses évaluées par le nombre de bestiaux donnés en échange pour les obtenir. L'armure de Diomède, dit Homère, ne coûtait que neuf bœufs, mais celle de Glaucus en valait cent. On dit qu'en Abyssinie le sel est l'instrument ordinaire du commerce et des échanges; dans quelques contrées de la côte de l'Inde, c'est une espèce de coquillage; à Terre-Neuve, c'est de la morue sèche; en Virginie, du tabac; dans quelques unes de nos colonies des Indes occidentales, on emploie le sucre à cet usage, et dans quelques autres pays, des peaux ou du cuir préparé; enfin, il y a encore aujourd'hui un village en Ecosse, où il n'est pas rare, à ce qu'on m'a dit, de voir un ouvrier porter au cabaret ou chez le boulanger des cloises au lieu de monnaie.

Cependant, des raisons irrésistibles semblent, dans tous les pays, avoir déterminé les hommes à adopter les métaux pour cet usage, par préférence à toute autre denrée. Les métaux non seulement ont l'avantage de pouvoir se garder avec aussi peu de déchet que quelque autre denrée que ce soit, aucune n'étant moins périssable qu'eux, mais encore ils peuvent se diviser sans perte en autant de parties qu'on veut, et ces parties, à l'aide de la fusion, peuvent être de nouveau réunies en masse; qualité que ne possède aucune autre denrée aussi durable qu'eux, et qui, plus que toute autre qualité, en fait les instruments les plus propres au commerce et à la circulation. Un homme, par exemple, qui voulait acheter du sel et qui n'avait que du bétail à donner en échange, était obligé d'en acheter pour toute la valeur d'un bœuf ou d'un mouton à la fois. Il était rare qu'il pût en acheter moins, parce que ce qu'il avait à donner en échange pouvait très rarement se diviser sans perte; et s'il avait eu envie d'en

## La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION :

PATRICK O'MULLIN ..... Président  
 JAMES FRANK ..... Vice-président  
 Hon. M. H. RICHY CHARLES ARCHIBALD  
 W. J. COLBYMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E.	Wolfville, N. E.
Lunenburg, N.-E.	Windsor, N. E.
Canso, N. E.	Shediac, N. B.
North Sydney, C.-B.	Port Hood, C.-B.
Edmundston, N.-B.	Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q.	Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.  
 Québec—Banque de Québec.  
 Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.  
 St-Jean, N. B.—Bank of New Brunswick.  
 New-York—Bank of New-York.  
 Boston—New England Nat. Bank.  
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.  
 Londres—Union Bank of London.  
 Paris—Crédit Lyonnais.

## LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ ..... \$1,200,000  
 FONDS DE RESERVE ..... 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, écr. .... Président  
 George Brush, écr., Vice-Président,  
 M. Branchaud, écr., Wm. Francis, écr.; Chs.  
 Lacaille, écr.; Alph. Leclair, écr., A. Provost, écr.  
 J. S. BOUSQUET ..... Caissier  
 Wm. RICHER ..... Ault-Caissier  
 M. ARTHUR GAGNON ..... Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMOULIN, gérant.  
 Québec, St Roch : NAP. LAVOIE, gérant.  
 Trois Rivières : P. E. PANNETON, gérant.  
 St-Jean, Qué. : H. ST. MARS, gérant.  
 St-Rémi, Qué. : C. BEDARD, gérant.  
 St-Jérôme, Qué. : J. A. THEBERGE, gérant.  
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER,  
 gérant.  
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU,  
 gérant.  
 St-Hyacinthe : J. LAFRANÇOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.  
 Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.  
 Nouvelle Ecosse : Bank of Nova Scotia.  
 Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.  
 New-York : Hanover National Bank.  
 Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.  
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde. Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

— LA —

## POUDRE STANDARD A PATE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé.  
 Demandez-en un échantillon à votre épicer.  
 En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,

Trois-Rivières, P. Q.

MM. les Marchands pourront s'adresser à M. W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec.

acheter davantage, il était, par les mêmes raisons, forcé d'en acheter une quantité double ou triple, c'est-à-dire pour la valeur de deux ou trois bœufs ou bien de deux ou trois moutons. Si, au contraire, au lieu de bœufs ou de moutons, il avait eu des métaux à donner en échange, il lui aurait été facile de proportionner la quantité du métal à la quantité précise de denrées dont il avait besoin pour le moment.

Différentes nations ont adopté pour cet usage différents métaux. Le fer fut l'instrument ordinaire du commerce chez les Spartiates, le cuivre chez les premiers Romains, l'or et l'argent chez les peuples riches et commerçants.

Il paraît que, dans l'origine, ces métaux furent employés à cet usage, en barres informes, sans marque ni empreinte. Aussi Pline (1) nous rapporte, d'après l'autorité de Timée, ancien historien, que les Romains, jusqu'au temps de Servius Tullius, n'avaient pas de monnaie frappée, mais qu'ils faisaient usage de barres de cuivre sans empreinte, pour acheter tout ce dont ils avaient besoin. Ces barres faisaient donc alors fonction de monnaie.

L'usage des métaux dans cet état informe entraînait avec soi deux grands inconvénients : d'abord, l'embaras de les peser, et ensuite celui de les essayer. Dans les métaux précieux, où une petite différence dans la quantité fait une grande différence dans la valeur, le pesage exact exige des poids et des balances fabriqués avec grand soin. C'est, en particulier, une opération assez délicate que de peser de l'or. A la vérité, pour des métaux grossiers, où une petite erreur serait de peu d'importance, il n'est pas besoin d'une aussi grande attention. Cependant, nous

trouverions excessivement incommode qu'un pauvre homme fût obligé de peser un liard chaque fois qu'il a besoin d'acheter ou de vendre pour un liard de marchandise. Mais l'opération de l'essai est encore bien plus longue et bien plus difficile ; et à moins de fondre une portion du métal au creuset avec des dissolvants convenables, on ne peut tirer de l'essai que des conclusions fort incertaines. Pourtant, avant l'institution des pièces monnayées, à moins d'en passer par cette longue et difficile opération, on se trouvait à tout moment exposé aux fraudes et aux plus grandes friponneries, et on pouvait recevoir en échange de ses marchandises, au lieu d'une livre pesant d'argent fin ou de cuivre pur, une composition falsifiée avec les matières les plus grossières et les plus viles, portant à l'extérieur l'apparence de ces métaux. C'est pour prévenir de tels abus, pour faciliter les échanges et encourager tous les genres de commerce et d'industrie, que les pays qui ont fait quelques progrès considérables vers l'opulence ont trouvé nécessaire de marquer d'une empreinte publique certaines quantités de métaux particuliers dont ils avaient coutume de se servir pour l'achat des denrées. De la l'origine de la monnaie frappée et des établissements publics destinés à la fabrication des monnaies ; institution qui est précisément de la même nature que les offices des auneurs et marqueurs publics des draps et des toiles. Tous ces offices ont également pour objet d'attester, par le moyen de

l'empreinte publique, la qualité uniforme ainsi que la quantité de ces diverses marchandises quand elles sont mises au marché.

Il paraît que les premières empreintes publiques qui furent frappées sur les métaux courants n'eurent, la plupart du temps, d'autre objet que de rectifier ce qui était à la fois le plus difficile à connaître et ce dont il était le plus important de s'assurer, savoir la bonté ou le degré de pureté du métal. Elles devaient ressembler à cette marque sterling qu'on imprime aujourd'hui sur la vaisselle et les lingots d'argent, ou à cette empreinte espagnole qui se trouve quelquefois sur les lingots d'or ; ces empreintes, n'étant frappées que sur un côté de la pièce et n'en couvrant pas toute la surface, certifient bien le degré de fin, mais non le poids du métal. Abraham pèse à Ephron les quatre cents sicles d'argent qu'il était convenu de lui payer pour le champ de Macpelah. Quoiqu'ils passassent pour la monnaie courante du marchand, ils étaient reçus néanmoins au poids et non par compte, comme le sont aujourd'hui les lingots d'or et d'argent. On dit que les revenus de nos anciens rois saxons étaient payés, non en monnaie, mais en nature, c'est-à-dire en vivres et provisions de toute espèce. Guillaume le conquérant introduisit la coutume de les payer en monnaie ; mais pendant longtemps cette monnaie fut reçue, à l'Échiquier, au poids et non par compte.

La difficulté et l'embaras de peser ces métaux avec exactitude donna lieu à l'institution du coin, dont l'empreinte, couvrant entièrement les deux côtés de la pièce et quelquefois aussi la tranche, est censée certifier, non seulement le titre, mais encore le poids du métal. Alors ces pièces furent reçues par compte, comme aujourd'hui, sans qu'on prit la peine de les peser.

Originellement, les dénominations de ces pièces exprimaient, à ce qu'il me semble, leur poids ou la quantité du métal qu'elles contenaient. Au temps de Servius Tullius, qui le premier fit battre monnaie à Rome, l'as romain ou la livre contenait le poids d'une livre romaine de bon cuivre. Elle était divisée, comme notre livre de Troy, en douze onces, dont chacune contenait une once véritable de bon cuivre. La livre sterling d'Angleterre, au temps d'Edouard Ier, contenait une livre (poids de la Tour) d'argent d'un titre connu. La livre de la Tour paraît avoir été quelque chose de plus que la livre romaine, et quelque chose de moins que la livre de Troy. Ce ne fut qu'à la dix-huitième année du règne de Henri VIII que cette dernière fut introduite à la monnaie d'Angleterre. La livre de France, au temps de Charlemagne, contenait une livre, poids de Troyes, d'argent d'un titre déterminé. La foire de Troyes, en Champagne, était alors fréquentée par toutes les nations de l'Europe, et les poids et mesures d'un marché si célèbre étaient connus et évalués par tout le monde. La monnaie d'Ecosse, appelée livre depuis le temps d'Alexandre Ier jusqu'à celui de Robert Bruce, contenait une livre d'argent du même poids et du même titre que la livre sterling d'Angleterre. Le penny ou denier d'Angleterre, celui de France et celui d'Ecosse, contenaient tous de même, dans l'origine, un denier réel pesant

(1) Pline, Histoire naturelle, livre XXXIII, chap. III.

d'argent, c'est à dire la vingtième partie d'une once, et la deux cent quarantième partie d'une livre. Le *shelling* ou *son* semble aussi d'abord avoir été la dénomination d'un poids. "Quand le fron ent est à 12 shollings lo *quarter*, dit un ancien statut de Henri III, alors lo pain d'un *farthing* doit peser 11 shollings 4 pence." Toutefois, il parait quo lo *shelling* ne garda pas, soit avec le penny d'un côté, soit avec la livre de l'autre, uno proportion aussi constante et aussi uniforme quo cello quo conserveront entre eux lo penny et la livre. Sous la première race des rois de France, lo *shelling* ou *son* français parait en différentes occasions avoir contenu cinq, douze, vingt et quarante deniers. Chez les anciens Saxons, on voit lo *shilling*, dans un temps, ne contenir que cinq pence ou deniers, et il n'est pas hors de vraisemblance qu'il aura été aussi variable chez eux que chez leurs voisins les anciens Français. Chez les Français, depuis Charlemagne, et chez les Anglais, depuis Guillaume le Conquérant, la proportion entre la livre, lo *shelling* et lo denier ou penny, parait avoir été uniformément la même qu'à présent, quoiquo la valeur de chacun ait beaucoup varié; car jo crois que, dans tous les pays du monde, la cupidité et l'injustice des princes et des gouvernements, abusant de la confiance des sujets, ont diminué par degrés la quantité réelle de métal qui avait été d'abord contenue dans les monnaies. L'as romain, dans les derniers temps de la république, était réduit à un vingt quatrième de sa valeur primitive, et au lieu de peser une livre, il vint à ne plus peser qu'une demi-once. La livre et lo penny anglais ne contiennent plus aujourd'hui qu'un tiers environ de leur valeur originaire, la livre et lo penny ou denier français, qu'à peu près un soixante sixième. Au moyen de ces opérations, les princes et les gouvernements qui y ont eu recours se sont, en apparence, mis en état de payer leurs dettes et de remplir leurs engagements avec une quantité d'argent moindre que celle qu'il en aurait fallu sans cela; mais ce n'a été qu'en apparence, car leurs créanciers ont été, dans la réalité, frustrés d'une partie de ce qui leur était dû. Le même privilège se trouva accordé à tous les autres débiteurs dans l'Etat, et ceux ci se trouvant en état de payer, avec la même somme nominale de cette monnaie nouvelle et dégradée, tout ce qui leur avait été prêté en ancienne monnaie. De telles opérations ont donc toujours été favorables aux débiteurs et ruineuses pour les créanciers, et elles ont quelquefois produit dans les fortunes des particuliers des révolutions plus funestes et plus générales que n'aurait pu faire une très grande calamité publique.

C'est de cette manière que la monnaie est devenue chez tous les peuples civilisés l'instrument universel du commerce, et que les marchandises de toute espèce se vendent et s'achètent, ou bien s'échangent l'une contre l'autre, par son intervention.

o.o.o.

La hausse se poursuit sur les valeurs canadiennes à Londres.

Le 3% du Dominion est encore avancé de 1/2 et est coté à 101. Les 4% de la province de Québec ont atteint 104, 1 p.c. de gain depuis la semaine dernière. Le 3% de Montréal se vend à 85,

DÉCADENCE DU COMMERCE DES FARINES A MONTRÉAL

Montréal, décembre 1891.

Il fut un temps où Montréal était le principal entrepôt du commerce des farines de tout l'est du Canada. Autrefois, lorsque la province de Québec produisait du blé pour sa consommation, lo moulin banal et quelques moulins appartenant à des particuliers convertissaient ce blé en farines et le surplus s'expédiait à la ville.

Mais au fur et à mesure que la culture routinière des habitants eût épuisé leurs terres et qu'ils étaient réduits à n'y semer que de l'avoine et des pois, il fallut compter de plus en plus sur le blé d'Ontario et ce blé moulu sur place arrivait en farine à Montréal, d'où il était distribué par toute la province, jusque dans les provinces maritimes et à Terre-Neuve; le transport se faisait en grande partie par la navigation et Montréal était parfaitement située pour être le centre de distribution de ce commerce.

Une grande minoterie s'établit à Montréal, les "City Mills," appartenant à M.M. Gould; puis M.M. Ogilvie établissent les "Glenora Mills" sur les bords du canal Lachine, établissement qui, à force d'être agrandi, est devenu un rival des célèbres moulins de Minneapolis comme capacité de production.

Ces meuniers faisaient, à Montréal, concurrence aux farines des meuniers du Haut Canada et à celles des États-Unis, mais Montréal restait encore le marché central.

Deux causes se sont combinées pour ruiner ce commerce et lo mettre à terre comme il l'est aujourd'hui. la colonisation du Manitoba et du Nord-Ouest et les tarifs différentiels des chemins de fer dit de grand parcours "through rates."

Lorsque Manitoba a commencé à devenir le grenier du Canada, la maison Ogilvie, dont lo coup d'œil fut admirablement juste, vit le parti à tirer de l'accapement du blé du Manitoba, blé dur qui donnait une farine forte, égale, sinon supérieure aux farines fortes américaines qui avaient jusque là à peu près le monopole du marché canadien; aussi elle alla établir des moulins au milieu de cette contrée si fertile comme elle en avait établi auparavant dans Ontario.

Les financiers qui ont entrepris et mené à bien la construction du Pacifique Canadien avaient eu la même pensée, ils organisèrent une compagnie, la Compagnie des Moulins du Lac des Bois (Lake of the Woods Milling Co) et établirent de gigantesques moulins à mi-chemin entre Winnipeg et la tête du Lac Supérieur sur la ligne de leur chemin de fer.

Les meuniers du Haut-Canada qui importaient des États-Unis des blés durs pour faire avec les blés d'Ontario des farines fortes de seconde qualité, abandonneront bientôt le blé des États-Unis pour celui du Manitoba. Mais dès que les farines du Manitoba eurent conquis la réputation qu'elles méritaient, les mélanges du Haut-Canada furent peu à peu délaissés, et la boulangerie et le commerce ne connurent plus guère que les farines des moulins Ogilvie, des City Mills et du Lac des Bois.

Cette concurrence à trois ne tarda pas à se changer en concurrence à deux par

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et liquidateurs

S'occupent d'audition de comptes et de revision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans les cas de pertes par incendie ou autrement.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU :

RUE DALHOUSIE,

Bâtisse de la Cie Richelieu

Téléphone 1227

Boite postale 585



Grand Assortiment de FOURRURES  
CONSISTANT EN  
Casques, Capots, Félertines, Gants, aquet  
et Sculfers mous, etc.  
A. L. G. DUGAL, 15 rue N.-Dame, Québec

Hector Lamontagne & Cie MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empoignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'exposition. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce du cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède de l'assortiment lo plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au

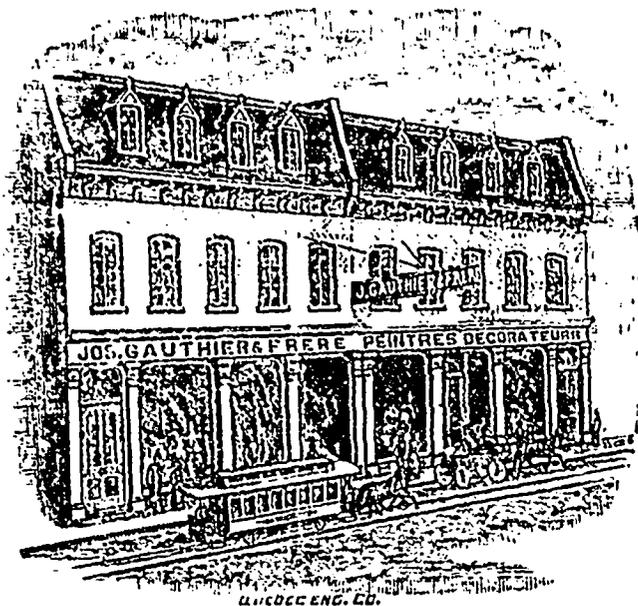
No 147 rue St-Paul, Québec

Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie

J. Geo. Bussières, Architecte

et sollicitateur pour brevets d'invention. Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-COPIURE)

No. 60, COTE LAMONTAGNE.



**JOS. GAUTHIER & FRERE**  
**Peintres-Decorateurs**  
 290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS-TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.

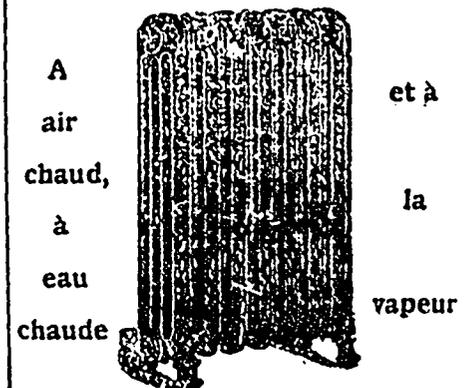
Grand assortiment de VERRES COLORIES de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. FIGARD.

A. FIGARD.

**O. PICARD & FILS**  
**PLOMBIERS, GAZIERS,**  
**FERBLANTIERS, ETC.**

Poseurs d'Appareils de chauffage



Pose d'Appareils Electriques les plus perfectionnés et les plus modernes

INSTALLATION DE  
**SONNETTES ELECTRIQUES**

— 100 —  
**RUE SAINT-JEAN**  
 QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

**E Roumilhac**  
 IMPORTATEUR  
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX  
 ET DE BOURGOGNE,  
 CONSERVES ALIMENTAIRES,  
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons  
 Guillaume Mallfaut, St-Même Cognac,  
 Eaux-de-vie fines de Cognac,  
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,  
 Huile d'olive doublement clarifiée.

**I. P. DERY**

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,  
 EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,  
 BASSE-VILLE, QUEBEC

NOUS AVONS REÇU

**12 CAISSES D'ARTICLES**  
**DE FANTAISIE**

Consistant en **POUPÉES, JOUETS** de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

**BOISSEAU & BELAND**

**THIBAudeau FRERES & C<sup>ie</sup> D. RATRAY & SON**

Importateurs et marchands en gros de

**MARCHANDISES SECHES**

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

**NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE**  
 QUEBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.  
 Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

**ENTREPOSEURS**

Entrepôts - Rues Dalhousie, St-Paul et  
 St André, Québec.

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

**B. LEONARD**

Papiers de tentures français et américains  
 Peinture en bâtiments et  
 Lettrage d'enseignes  
 Peintures, Huiles, Glaces  
 Matériaux pour artistes  
 Stores et Gardessoleils pour  
 fenêtres  
 Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN  
 HAUTE-VILLE, QUÉBEC

Venant d'être reçu

**300 MONTRES** à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec oites en nickel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucun raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment au le vendant à des prix qui défient toute concurrence.

Grand choix de nou,cautés pour cadeaux de nocces et de fêtes.

**CYR. DUQUET,**

3 rue St-Jean, Haute-Ville, Québec.

l'achat en 1890 des "City Mills" par la maison Ogilvie.

Ces maisons ayant leur siège social à Montréal et leurs moulins un peu partout sur les lieux de production, vendent directement aux boulangers et aux marchands de la campagne, supprimant ainsi l'intermédiaire, le commerçant de farines de Montréal. Les autres moulins, tant d'Ontario que de Manitoba, pour conserver quelques bribes de la clientèle, ont été obligés de s'adresser aux chemins de fer qui, toujours prêts à favoriser le trafic de grand parcours, leur ont fait un tarif spécial depuis le moulin jusqu'à la station de l'acheteur, à un prix aussi bas—quel quefois plus bas—que jusqu'à Montréal. Dès lors, le marchand de Montréal qui avait à payer le fret depuis le moulin jusqu'à sa ville, plus le fret de Montréal à la station de l'acheteur, s'est trouvé mis en dehors de toute chance de compétition; aussi est-il disparu à peu près complètement, et a-t-il été remplacé par des agents qui vendent à la commission et font expédier directement des moulins.

Un marchand de grains faisait remarquer dernièrement la décadence du commerce de farines de Montréal et en faisait porter le blâme sur les chemins de fer qui, a-t-il affirmé font en hiver, dès que la navigation est fermée, des taux moins chers des moulins d'Ontario et de Manitoba aux stations de la province de Québec et des provinces maritimes que de Montréal à ces mêmes stations.

Une autre preuve bien frappante de cette décadence, c'est que l'inspecteur des farines à Montréal a donné sa démission il y a deux ans, les honoraires qu'ils percevaient n'étant plus suffisants pour payer même les frais de son bureau et que personne n'a demandé à le remplacer.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

**CONTÉS-UNIS**—On travaille activement de ce temps-ci à parachover la voie de ce chemin de fer entre St-Hyacinthe et Sorel. Il ne reste plus qu'une douzaine de milles à compléter entre St-Robert et St-Jude, et l'on procède à la pose des rails sur un train de plus d'un mille par jour. Cet ouvrage se fait rapidement par un procédé nouveau. Des trains de travail chargés de rails et de traverses sont poussés au bout de la voie par une locomotive; traverses et rails sont ainsi disposés sur les plateformes qu'ils tombent pour ainsi dire en place, et n'ont plus qu'à être fixés. Avant quinze jours, la ligne sera ouverte entre Sorel et St-Hyacinthe.

**QUÉBEC, MONTMORENCY & CHARLEVOIX**—A la suite d'une récente inspection par l'ingénieur du gouvernement provincial, les travaux ont été repris de plus belle à l'Est de Ste-Anne de Beauport. Il y a 150 hommes à l'œuvre.

**CHEMIN DE FER DE DRUMMOND**—Les travaux de cette ligne avancent rapidement, et sont terminés jusqu'à St-Léonard. Il ne restera plus qu'à 35 milles à construire pour faire le raccordement avec le Grand-Tronc à la Chaudière. Ce sera un nouveau débouché très important pour Lévis. Dans la région boisée traversée par le chemin de fer, à quelque distance de St-Léonard, on a vu en quelques mois s'élever par enchantement un

petit village comme on en voit peu dans le pays. On l'a baptisé du nom de Forestdale. Il a déjà une population de 250 âmes, est bâti d'élegants cottages, parmi lesquels se distinguent les habitations du personnel supérieur de la compagnie, qui sont de véritables petits palais. Il y a déjà trois rues bien bâties et tirées au cordeau, appelées les rues Montréal, Québec et Sherbrooke, et l'on vient d'y construire une scierie de proportions extraordinaires, pouvant livrer 30,000 pieds de bois scié par jour.

CONNAISSANCES UTILES

On compte 18 fromageries et 2 beurries dans l'île du Prince-Edouard. En 1892, il n'y avait qu'une seule fromagerie dans l'île.

Un bec de gaz ordinaire consomme autant d'oxygène que cinq personnes.

Le vernis sur terre cuite a été découvert par un potier de Schless-Stadt, dans la basse Alsace, au 13e siècle.

Une corde de pierre, trois minots de chaux et une verge cube de sable permettent de faire cent pieds cubes de mur.

Vingt-deux pieds cubes de pierre font une perche.

Trois seaux de chaux et quatre minots de sable sont les quantités exigées pour chaque perche de mur.

*Elixir de Cascara Sagrada*—M. Dujardin-Baumetz recommande dans la *Gazette Gynécologique*, la recette suivante dans les cas de constipation :

- Extrait fluide de Cascara-Sagrada..... 90 grammes
  - Glycérine pure..... 90 "
  - Alcool à 90 degrés..... 200 "
  - Sirop simple..... 400 "
  - Huile d'orange..... 6 gouttes
  - Huile de canelle..... 2 "
- Eau distillée suffisante pour un litre.

Dose : un verre à vin après les repas.

*Poids et mesures pour les cuisinières*—

1 livre de farine égale une pinte.

1 livre et deux onces de gruau égale 1 pinte.

1 livre de beurre frais égale 1 pinte.

1 livre et 2 onces de cassonade, 1ère qualité, égale une pinte.

1 livre et 1 once de sucre blanc en poudre égale 1 pinte.

1 livre de sucre blanc en morceau égale une pinte.

4 grandes cuillérées à soupe égalent 1 roquille.

1 verre à eau ordinaire égale 2 demiars.

1 verre à vin ordinaire égale 1/2 roquille.

1 tasse à thé égale 1 roquille.

Un grand verre à vin égale 2 onces.

1 cuillérée à soupe égale 1/2 once.

L'héctographe, invention de deux Australiens, MM. Kwaysser et Husac, est cet ingénieux appareil qu'on voit dans presque tous les bureaux et qui sert à prendre des copies multiples des manuscrits, au moyen d'une surface de gélatine et d'une encre spéciale.

Le brevet étant expiré, c'est aujourd'hui

**ENCRE**  
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRIURE  
Fabriquées par  
**G. TOIRAY-MAURIN**



**L'AZULINE**—Encre bleue-noire. D'une très belle nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

**LA SYRIENNE**—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

**LE XIXe SIÈCLE**—Encre triplonire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre carminée, Encre à marquer le linge, Encres métalliques, Colles liquides, Cires, Pains à cacheter.

Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

**J.-B. ROLLAND & FILS,**  
MONTREAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

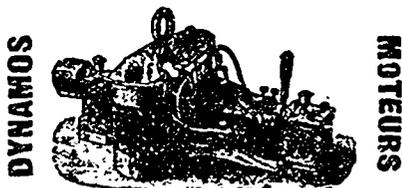
**Baylis Manufact'g Co.**  
**16 A 30 RUE NAZARETH**  
MONTREAL

**Vernis**

"Japans"  
Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de **VERNIS** au Canada.

**J. C. GUAY**



**ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE**

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint - Valier

**L'Hotel Riendeau**

est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir des vues incomparables de la ville et du fleuve St-Laurent.

Les prix sont des plus raisonnables comme on peut en juger : \$1.00 à \$3.00 par jour, suivant la chambre qu'on occupe.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. RIENDEAU.

**58-60 JACQ.-CARTIER SQ.**  
MONTREAL.

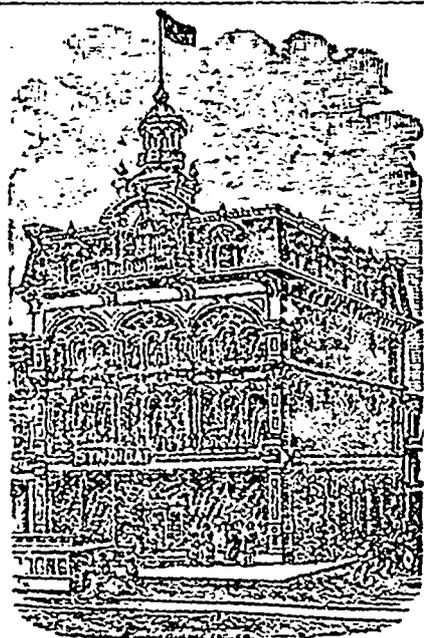
**CHAPUT FRÈRES**

Maison fondée en 1836

**10--PLACE D'ARMES--10**

MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux  
Renseignements minutieusement contrôlés sur  
toutes les maisons de commerce et d'industrie  
Canada.



**20 CAISSES DE JOUETS**  
POUR ETRENNES DE NOEL ET  
DU JOUR DE L'AN

Véritable Bazar au  
**Syndicat de Quebec**

Venez voir, le plus grand choix de Jouets Japo-  
nais, chinois, allemands, objets de fantaisie de  
toutes sortes et de la plus haute nouveauté,  
offerts à des prix sans précédents.

Nous offrons des Jobs de Soie tout ur, valant  
\$ 1.00 en gros pour \$0.75.

Jobs de Soie lustrée, valant \$1.20 en gros  
pour \$0.90.

Jobs de Cheval pour Costume valant 60c.  
par 24.

Jobs de Portières en chenille.

Jobs de Rideaux de point de toutes sortes.

— AUSSI —

Nous continuerons à faire cadeau à toute per-  
sone qui achètera pour le montant de dix  
piastres, son portrait fait au crayon.

Hâtez vous de profiter de ces chances  
Venez voir nos prix.

à lui la propriété du public, et chacun  
est maître de la formule que voici :

*Pâte à copier*

Gélatine (au poids) . . . . . 1 partie  
Glycérine . . . . . 1 "  
Eau . . . . . 2 "

*Encre (deux espèces)*

1o Methyl violet . . . . . 1 partie  
Eau . . . . . 7 "  
Alcool . . . . . 1 "  
2o Rosaniline . . . . . 2 "  
Eau . . . . . 10 "  
Alcool . . . . . 1 "

Avant de se servir de la pâte pour la  
première fois, il faut passer une éponge  
mouillée sur la gélatine, et laisser sécher  
à demeure. Sans cette précaution, on  
risque de gâter la composition par la pre-  
mière copie prise.

— \*\*\* to \*\*\* —

**IL EST PARTOUT**

Si vous voulez un spécifique souverain  
pour la guérison des rhumes, toux, bron-  
chites, maux de gorge, des bronches et  
des poumons, rien n'est plus facile. Dans  
toutes les pharmacies, chez tous les dro-  
guistes, dans tous les magasins-général  
et chez un grand nombre d'épiciers, vous  
trouverez le *Baume Rhumal*. Il est par-  
tout, car pas un commerçant ne veut  
manquer sa vente. Tout le monde toussé,  
a toussé ou toussera et tout le monde  
connaîtra le *Baume Rhumal* qui se vend  
25 cents la bouteille.

**Syndicat de Quebec**

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

**DROUIN, FRERES & CIE**

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUVRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S  
DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

**E. L. ETHIER & CO.**

Manufacture de

**Billards**

ET D'ACCESSOIRES

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux d'quilles  
et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand  
soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indéniable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

**E. L. ETHIER & CIE,**

88 rue St-Denis, Montréal

TELEPHONE 122.

P. O. Boite 624

**REID, CRAIG & CIE,**

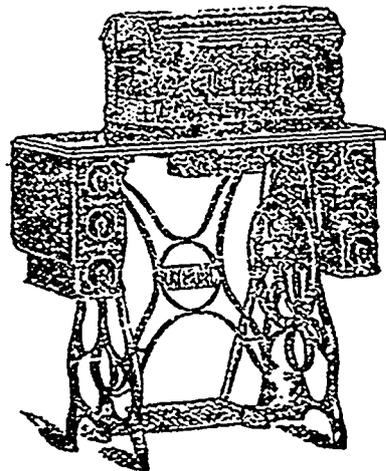
Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre  
à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à en-  
velopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux  
métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché  
Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P.Q.

**QUEBEC.**

**Foisy Frères**

269 rue St-Joseph  
ST-ROCH, QUEBEC.



Seuls propriétaires du

Piano "OFFENBACH"

pour la puissance et aussi seuls proprié-  
taires de la

Machine à coudre RAYMOND

pour la province de Québec.

S. N. PARENT, M.P.P.

CHARLES DEGUISE

**Parent & DeGuise**

AVOCATS

No 98 rue St-Pierre, Québec

G. EMILE TANGUAY

J. VALLÉE

**Tanguay & Vallée**

Architectes-Dessinateurs

BUREAUX : 38 RUE ST-EUSTACHE, QUEBEC.

**LE CADENAS**

On discute en ce moment au parlement français la question dite du Cadenas, c'est-à-dire de la loi qui autoriserait le Gouvernement, chaque fois qu'un projet de relèvement quelconque des droits de douane serait présenté, à imposer immédiatement, par décret, cette surtaxe aux produits importés, quitte à tenir compte plus tard de la différence aux importateurs, dans le cas où le relèvement projeté ne serait pas adopté par les Chambres.

On lit à ce sujet dans la France, sous la signature de M. Irénée Blanc :

On pensait que cette question du Cadenas, si malencontreusement soulevée par l'ancien ministre du commerce, M. Marty, était abandonnée par la Commission des douanes.

Il n'en est rien. La Commission des douanes paraît tenir à ce que cette mesure grotesque, empruntée aux Italiens, soit introduite dans notre système douanier.

On sait ce qu'il faut entendre par cadenas.

A l'avenir, les droits de douanes seraient perçus provisoirement, non plus comme aujourd'hui des la promulgation de la loi les établissant, mais dès le moment où ils seraient proposés au Parlement.

Le prétexte est que, sous le régime actuel, il se produit une spéculation effrénée entre le dépôt, à la Chambre des députés, de la proposition d'augmenter une taxe douanière et le vote.

Le but est d'empêcher cette spéculation qui, d'après les protectionnistes, nuit énormément aux intérêts agricoles et industriels.

En réalité, la Commission des douanes, qui suit M. Méline, prépare une nouvelle modification des tarifs douaniers.

Mais, dira-t-on, les protectionnistes avaient affirmé que les tarifs, proposés en 1892, seraient intangibles? Une affirmation de plus ou de moins ne les embarrasse pas, ils l'ont déjà prouvé en votant une surélévation de droits sur les raisins secs et les mélasses étrangères.

La ruine du pays, constatée le mois dernier à Lyon par M. Aynard, démontrée avant-hier devant la Chambre des députés par le socialiste-révolutionnaire M. Prudent Dervillers, ne les émeut pas.

Ils poursuivent leur politique économique, résultante de quelques gros intérêts privés, avec la plus grande ténacité, secondés par des députés et des sénateurs sans énergie, et trop paresseux pour se rendre compte des effets désastreux du protectionnisme.

Le Cadenas est un nouveau moyen d'assurer l'application de cette politique économique funeste. Il nuit certainement à la spéculation, mais à la spéculation honnête, ouverte, dont profitent toujours les consommateurs et souvent les producteurs.

Mais qu'est-ce qu'une spéculation pareille, sinon un commerce libre?

Les protectionnistes s'imaginent qu'ils la supprimeront; c'est fort possible. Ils supprimeront cette spéculation, une autre naîtra: la spéculation louche des gens tards qui se développera dans les agences bergées avec l'apparence d'avoir des auxiliaires dans les bureaux de nos administrations publiques.

Pour avoir voulu compléter leur œuvre douanière, les protectionnistes auront con-

tribué seulement à augmenter la démoralisation du pays en ayant favorisé inconsciemment la suspicion générale déjà trop grande."

**BOUCHARD & PLAMONDON**  
17-18 MARCHÉ FINLAY

Ces messieurs ont pour spécialité la vente du TABAC CANADIEN, ils jouissent de la réputation de tenir en magasin les

**Meilleurs Tabacs**

Aux plus bas prix

GRAND JOB—75,000 livres de Tabac Canadien à 7 cts la livre

Nous devons tout particulièrement appeler l'attention sur une spécialité :

**TABAC EN TORQUETTES**

fabriqué spécialement pour cette maison et portant la marque "Bouchard & Plamondon."

AUSSI—Fruits et Provisions, Plume de volaille à 10 cts la livre, première qualité. Une visite est sollicitée.

**MARCHANDISES NOUVELLES**

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Aelona, Wanmon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Blère et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Hebbert. Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman. Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

**N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL QUEBEC**

**A vendre**

Un magnifique POUVOIR D'EAU sur la rivière Trois-Pistoles, avec une bonne écluse et une bâtisse servant actuellement de Moulin à seie, mais ayant été bâtie pour un moulin à pulpe. Prix très bas.

Pour plus de détails, s'adresser à

L. P. RENAUD,

Trois-Pistoles, P. Q.

P.S.—Le pouvoir est de 60 pieds de tête d'eau.

**J. - B. RENAUD & CIE**

EN RECEPTION

200 qts HARENG No 1.

100 qts MORUE SALÉE.

AUSSI—MELASSE DES BARBADES.

**126 à 140 RUE ST-PAUL QUEBEC.**

LE

**"Marché Français"**

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, cafés, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

**Veilleux & Langlais**

SUCCESSEURS DE FEU A. DASSYLVA

**MARCHANDS DE CHAUSSURES**

*Clagues, Pardessus, Bas, Fautres, Etc.*

En gros et en détail

Nous conseillons fortement à MM. les Marchands de la campagne de visiter notre magasin; ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de la chaussure. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans notre établissement de commerce en gros et en détail, à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail. Cette maison, possédant l'assortiment le plus complet.

Une visite est sollicitée au No.

189-189½ rue St-Joseph, St-Roch

TELEPHONE 702

QUEBEC.

**FRADETTE & RIVERIN**

TELEPHONE 1112

Epiciers et Marchands de Vins

Fruits et Conserves Alimentaires

THÉS UNE SPÉCIALITÉ

Premier choix de Champagne, Chartreuse, Curacao et Vermouth.

171 Rue St-Jean Québec

Manufacture Parisienne : 481 et 483 rue Notre-Dame, Montréal.

**J. RAMETTE**

MANUFACTURIER DE

Savons de toilette fins, Savons à base d'huile de coco pour bébés.

Spécialité : Savon castille français et savon glycérine transparent.

**J. T. Abel**

MARCHAND

D'épicerie, Vins et Liqueurs

Spécialités : Beurre, Fromage, Thé et Café.

23 ST-VINCENT, MONTREAL

TELEPHONE BELL : 100

**PICAULT & CONTANT**

Pharmaciens et Chimistes

GROS ET DÉTAIL

1475 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Bonsecours

MONTREAL

**POSTE DE COMMERCE**

A VENDRE

MM Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires à 1er février prochain, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété.

Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce.

Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOILY.

BRUNET, LAURENT & CIE.



Le plus grand assortiment de  
Confiseries de détail du  
Dominion

**W. MCWILLIAM**

CONFISEUR

136-138 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 237.

CHEMIN DE FER DE

## Québec et Lac St-Jean



### LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

et la seule VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche situés au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des ADIRONDACKS DU CANADA.

Les trains raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à TADOUSAC, CACOUNA, LA MALBAIE et QUÉBEC.

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de Lac St-Jean et venant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberty, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande, un magnifique guide illustré.

### Aux colons--Terres à blé

Bon climat, bon bois, excellente eau.

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT-CENTINS L'ACRE, à une distance seulement de 10 heures de Québec (190 milles) par voie ferrée, dans le territoire du LAC ST-JEAN.

Le chemin de fer transporte les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage gratis.

ALEX. HARDY,  
Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,  
Secrétaire et gérant

## BEURRERIES ET FROMAGERIES



**N**OUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le tampe Datzell et contient 28 tubes de 2

poûces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un "mud port" sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finement parlottée et est "testée" avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs--3 1/2 pds x 24-4" 0" x 24-3 1/2 pds x 26-4" 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 poûces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande économie sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins--A. A. Nicolle, de St-Simon--J. A. Camirand, Sherbrooke--La Beurrière de St-Magloire--J. de L. Taché, Québec--A. Fraser, Fraser-Ville--Beurrière de St-Pamphile

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

# CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

## RETAILLES ET COUPONS

Le marché au blé s'est sensiblement amélioré aux Etats-Unis et ne donne pas signe de baisse.

Le taux d'intérêt sur les dépôts aux banques est encore tombé de 3 1/2 à 3% à Toronto.

M. St-Pierre, voyageur pour la maison Thibaudeau Frères & Cie, est revenu dimanche de son premier voyage en Europe où il était allé pour les achats de la maison.

Le bureau des statistiques du gouvernement des Etats-Unis estime à 46,000,000 minots la quantité de blé employé à l'alimentation du bétail depuis la récolte jusqu'ici, et à 29,000,000 la quantité qui servira au même usage d'ici à la fin de la saison.

Le commerce du cuir et des chaussures est très actif aux Etats-Unis, bien que les prix ne s'améliorent guère. Les envois de Boston, d'après le *Shoe & Leather Reporter*, ont été de 66,770 caisses la semaine dernière contre 46,710 l'an dernier à pareille époque, et pour les cinq dernières semaines de 440,927 caisses contre 313,759 l'an dernier et 374,322 en 1892.

Un inventeur espagnol, Señor R. Roguez Merino, vient de soumettre à l'administration des télégraphes de Madrid un projet de téléphone où les batteries locales sont supprimées. Tout cet ouvrage se fait au dépôt central, où les piles sont sous le contrôle immédiat de l'administration. Il résulterait de cet arrangement une énorme économie.

Dans une réunion spéciale de l'Association décimale, tenue le 21 novembre à la Chambre de commerce de Londres, sir S. Montagu, membre du Parlement, a déclaré que le Gouvernement avait consenti à désigner une Commission chargée de faire une étude sur le système métrique.

L'Assemblée a voté un ordre du jour qui fait ressortir les conséquences fâcheuses de la situation absolument isolée dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne au sujet des poids et mesures par rapport au système usité dans le commerce international.

Une maison méritante, c'est la maison Foisy Frères, qui a un établissement rue St-Joseph et St-Roch.

MM. Foisy font honneur à notre ville et à notre province. L'esprit d'entreprise a été bien récompensé dans leur personne. Ils sont aujourd'hui à la tête d'une des plus grandes fabriques de pianos du pays, et font des affaires sur un haut pied. Nous serions heureux de pouvoir par ces quelques bonnes paroles, leur attirer de nouveaux clients. Nous connaissons peu de maisons plus dignes d'encouragement.

Le goût de Chicago s'est propagé à New-York, où l'on construit maintenant beaucoup de maisons de vingt étages, de véritables tours. Pour soutenir ces vertigineuses structures, il faut des membrures ou charpentes toutes en acier ; autrement il faudrait donner aux maçonneries des premiers étages une telle épaisseur qu'il ne resterait plus de place pour rien loger.

L'une des plus récentes additions à ce genre de constructions est l'American Surety Building, construit sur les plans de M. Bruce Price, l'architecte du Château Frontenac à Québec. Cet immeuble mesure 303 pieds de hauteur du niveau de la rue aux combles.

33½ milles à l'heure.

Un vaisseau étonnant, c'est l'*Ardent*, l'un des nouveaux torpilleurs de la flotte anglaise. Il mesure 200 pieds de longueur, 19 de largeur, 14 de profondeur. Ses machines ont une force de 5,000 chevaux-vapeur. Le 9 novembre, dans un essai, il a fait deux courses sur un train de 29.18 nœuds à l'heure, un peu plus de 33½ milles à l'heure, sans vibration excessive et avec peu de flamme à l'orifice des tambours.

C'est le plus rapide vaisseau du monde entier.

Les voies de transport américaines ont cette année accaparé le blé du Manitoba. Il y a eu 8,400,000 minots d'expédiés par voie de Port Arthur et Fort William, mais 90 p. c. de ce volume ont été transportés par barges américaines à Buffalo pour expédition par New-York et Boston.

Jusqu'ici les lignes canadiennes avaient eu leur large part du blé du Manitoba, mais cette fois les Américains ont pratiquement tout absorbé. Duluth, seul a pris 1,000,000 de minots sur la récolte de cette année au Manitoba, et en a expédié 2,500,000 minots. Cela porte le mouvement du blé du Manitoba à 12 millions de minots jusqu'ici.

**D. ARCAND**

Courtier, Comptable et Liquidateur

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite. Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis. S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent. Pourroit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE QUÉBEC.**

**AVIS de FAILLITE**

IN RE ANTOINE DASSYLVA, Québec, Insolvable

Des soumissions seront reçues au bureau du sousigné jusqu'au 20 décembre courant, à 3 h. p. m., pour l'achat de la manufacture de chaussures de l'insolvable, située rue de l'Eglise. Cet immeuble comprend aussi un engin, une boilerie, un appareil de chauffage et un appareil contre les incendies. Le terrain mesure environ 28 pieds de front par 55 de profondeur. Cette bâtisse convient admirablement bien pour un commencement dans la fabrication des chaussures étant en partie prête à fonctionner. Conditions de paiement : comptant.

D. ARCAND, Curateur

Québec, 13 décembre 1894.

**AVIS**

TOUTES PERSONNES étant endettées ou ayant des réclamations contre feu Henry A. Bédard, en son vivant comptable public, sont priées de régler ou produire leurs réclamations immédiatement aux soussignés.

E. B. GARNEAU, O. JOBIN, Exécuteurs testamentaires.

BUREAU : 125 rue St-Pierre, Québec.

Québec, 29 novembre 1894.

**AVIS**

Dans l'affaire de

J. D. CHAREST & CIE, Selliers, Québec, Insolvable

Les faillis m'ont fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers. Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

O. JOBIN, Cess. Syndic.

Bureau : Pelletier, Paradis & Jobin, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie Richelieu Québec, 11 décembre 1894.

**VENTE L'ENCAN**

Par G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

E. CHABOT & CIE, Marchands de St-Laurent, I.O., Insolvable.

Je donne par le présent avis que MARDI, le 18 décembre 1894, à 11 heures a.m., on procédera à la vente à l'enchère de cette succession composée comme suit :

- A—Fonds de commerce ..... \$443.53
- B—Crédits suivant liste ..... 166.24

C—Balance du loyer du magasin au 1er mai 1895. La vente se fera pour chaque item séparément. L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau. Conditions de paiement : comptant. La vente aura lieu à mon bureau, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

O. JOBIN, Curateur

G. R. GRENIER & Cie, Encanteurs.

Québec, 11 décembre 1894.

**CHAREST & JULIEN**

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi ST-ROCH, QUÉBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10. Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

**CHAREST & JULIEN**

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

**AVIS de FAILLITE**

Vente à l'encan

DANS L'AFFAIRE DE

OVIDE JULIEN, de Scott, Beauce, FAILLI

AVIS est par le présent donne que MERCREDI le 19 Décembre courant, sera vendu à mon bureau, No 61 rue St-Pierre, l'actif de cette succession comme suit :

- fo Stock général d'épicerie, marchandises seches, ferromeries, etc... \$1,100.00
- 2o Crédits d'après liste..... 650.50

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre.

Le magasin sera ouvert Mardi, le 18 courant, où le stock peut être examiné. L'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau. Conditions de paiement : comptant. Vente à 11 heures a.m.

ALFRED LEMIEUX, Curateur.

JACQUES & CIE, Encanteurs

Bureau : No 61 rue St-Pierre, Québec, 12 décembre 1894.

**" L'ELECTEUR "**

Journal d'information politique et generale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—O-X-O—

TIRAGE CERTIFIE :

**11,975**

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui desiront se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR"

**Département Typographique**

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude.

- LIVRES, FACTUMS, COMPABILITE, FORMULES, NOTES GENÉRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DE THEATRE, CARTES DE VISITE, ETC., ETC., ETC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare : Que la circulation journalière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies le 31 J. S. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Déclaré devant moi à Québec le 17 juillet 1894

QUÉBEC, 14 DÉCEMBRE 1894

## LA SEMAINE COMMERCIALE

## LES FAILLITES DE LA SEMAINE

	Ont.	Qué.	Aut.	prov.	Total	1893
6 déc. . . . .	20	15	5	40	40	
29 nov. . . . .	16	14	6	36	48	
22 " . . . . .	16	8	7	31	35	
15 " . . . . .	20	7	6	33	41	
8 " . . . . .	19	12	11	42	37	
1 " . . . . .	28	20	2	50	25	

Aux Etats-Unis, le nombre des faillites a été de 385, juste le même nombre que l'an dernier pour la semaine correspondante.

## LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 14 déc. 1894.

**Métaux.**—La Revue de Dun nous apprend que l'étain est tombé à 13:50 cents, une chute de 40 centièmes pour la semaine; on attribue cette dépréciation aux manigances des détenteurs de Londres; le marché a tendance à faiblir encore.

—Le cuivre est en demande modérée à 9.5 cents, mais paraît devoir baisser davantage.—Le plomb donne quelques signes de hausse, et l'on dit qu'il est difficile de se le procurer en charges de chars au-dessous de 3.17½; il s'est cependant vendu du plomb étranger à 3.10.

**Sucre.**—Aux Etats-Unis, plusieurs grosses raffineries ont repris leurs opérations, et l'agitation au sujet du tarif a recommencé; cependant le prix du produit brut Moscovade reste morne à 3 cts, et pour le produit raffiné les cotations n'ont avancé que d'une fraction microscopique. Les mesures d'hostilité du Sugar Trust contre le sucre de la Louisiane ont soulevé des tempêtes à la Bourse du sucre de la Nouvelle-Orléans. On tient des assemblées en vue de prendre un parti, et l'on propose de saisir le Congrès de la question. En attendant, le changement des droits et bonifications a réduit d'une moitié les profits des planteurs.

**Stocks.**—On mande de New-York que le rapport des banques pour la semaine a été en somme favorable. On s'attend à ce que les choses aillent encore mieux au mois prochain, et les stocks s'en sentiront.

A Montréal, la Bourse est assez active, et la perspective d'amélioration à New-York, avec l'espérance d'une législation prochaine du Congrès sur la sempiternelle question du cours monétaire, encourage beaucoup les spéculateurs locaux.

**Cuir.**—Le marché n'a jamais été plus mauvais en général par tout le pays. A Toronto, les négociants disent qu'à moins d'un relèvement prochain des prix, il sera impossible d'acheter les peaux à leur cotation actuel. Partout on demande un changement quelconque, soit: élever le prix du cuir, modérer celui des peaux.

Un syndicat se forme à Montréal pour acheter toutes les tanneries d'Ontario. Ce projet n'est pas pris au sérieux à Toronto.

**Grains.**—A Montréal, le marché dénote quelque apparence d'amélioration,

particulièrement pour les pois. Prix fermes ici et en Angleterre, les cotations de Beerholm étant 1¼ pour pois canadiens. Dernières cotations de Toronto: Blé dur No 1, 67 à 69c.; No 2, 64 à 66; maïs franco de droits, 65 à 67; pois par 66 lbs 65 à 68; avoine nouvelle par 34 lbs, 34 à 35c; seigle No 2, 52½ à 53; orge 45 à 46; malt 50½ à 52.

**Fromage et Beurre.**—Le steamer Laurentian a emporté samedi dernier de Portland 5,680 meules de fromage, et 809 tinettes de beurre. Les œufs chaulés se vendent de 10c en montant dans l'ouest.

A Québec, absence absolue d'événements, au point de vue des affaires. Partout, la même réponse: le commerce est tranquille, sans toutefois être moins bon, en général du moins, que l'an dernier à pareille époque. C'est encore la morte saison, et la pluie et le dégel subit de ces trois derniers jours la rendent encore plus maussade.

Comme on le verra à nos colonnes de statistiques, le commerce extérieur est à peu près nul. Nos importateurs reçoivent bien encore, çà et là, quelques consignations d'occasion d'Europe, par Portland ou New-York, presque jamais par Halifax; mais ce n'est rien de notable.

Les événements qui intéressent plus ou moins directement le commerce ne font pas défaut, par contre: c'est la semaine aux surprises. D'abord la mort du premier ministre du Dominion, Sir John Thompson, foudroyé mercredi par l'apoplexie au château de Windsor, chez la Reine qui l'avait invité à luncher. Puis la crise financière de Terre-Neuve, où les deux principales banques, la Union Bank et la Commercial Bank, sont en déconfiture par suite d'une grosse faillite en Angleterre. Cet imbroglio se trouve compliqué d'une crise ministérielle: le cabinet Goodridge, qui l'an dernier avait supplanté le gouvernement Whitway par l'intervention hardie du gouverneur Sir Terence O'Brien, se trouve à son tour forcé de résigner et de céder la place au parti Whitway. Au point de vue des affaires, les embarras des banques terre-neuviennes n'affectent nullement Québec; on dit que quelques maisons de Montréal pourraient en souffrir. Déjà on annonce que, sur les avis reçus de l'île, des consignations de marchandises ont été arrêtées en route.

Un autre événement à noter, bien qu'il n'ait aucune portée commerciale, c'est l'élection de M. F. X. Lemieux, l'éminent avocat criminaliste de Québec, dans le comté de Bonaventure, contre M. N. Arseneau, marchand du comté.

Mentionnons encore un gros incendie, qui a détruit de fond en comble mercredi soir la fonderie Gagnon & Frère, rue St-Vallier, au Palais. Les pertes évaluées à \$15,000, sont en grande partie couvertes par les assurances.

Les travaux d'excavation du nouvel Hôtel-de-Ville sont sur le point de commencer; les entrepreneurs ont déjà engagé un certain nombre d'ouvriers pour construire leurs chantiers, les excavations commenceront la semaine prochaine.

On annonce aussi pour le printemps prochain les travaux d'agrandissement du Château Frontenac. La compagnie

de l'hôtel dépensera là-dessus \$100,000. Avec l'Hôtel-de-Ville, qui coûtera de 125 à 150 mille piastres, voilà donc un quart de million qui sera dépensé en constructions dans notre ville d'ici à un an.

La construction de l'Hôtel-de-Ville fait déjà sentir ses heureux effets. Le vieil immeuble du Clarendon, abandonné depuis des années, a été sur le champ acheté par M. P. Lizotte, propriétaire de l'Hôtel Belair du Bout de l'Île. On dit aussi que ce dernier hôtel a été acheté par Mme Peltier de l'Hôtel Blanchard; mais cette dernière nouvelle n'est pas encore confirmée.

On trouvera dans ce numéro plusieurs annonces de faillite:

Dans l'affaire de O Julien, de Scott (Beauce) vente le 19 décembre, Alfred Lemieux curateur. M. Lemieux vient d'ouvrir un bureau rue St-Pierre à Québec.

Re J. D. Charest & Cie, selliers, Québec, cession de biens à O. Jobin, de Pelletier, Paradis & Jobin.

Re E. Chabot & Cie, St-Laurent I. O., vendu mardi 18 décembre, O. Jobin, liquidateur.

Re A. Dassylva, D. Arcand, liquidateur, demande des soumissions pour l'immeuble.

D. Falardeau, épicier en gros, Sillery, assemblée des créanciers le 29 courant.

Jean Lortie, chaussures, Québec, G. Darveau nommé curateur.

Ernest Lorin, manufacturier de corsets, a fait cession et O. Bédard nommé gardien provisoire.

J. A. Hamel, pharmacien, Québec, actif annoncé pour être vendu le 20 courant.

## VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier &amp; Cie

Dans l'affaire de

J. A. HAMEL

Pharmacien, Québec  
Insolvable.

Je donne avis par les présentes que

JEUDI, 20 DECEMBRE 1894

A 11 HEURES A. M.

on procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit:

A.—Fonds de commerce, pharmacie et parfumerie..... \$1586.97  
Ustensiles de pharmacie..... 120.88

\$1707.85

B.—Ameublement du magasin... 332.50  
C.—Balance du loyer au 1er mai 1894.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire sera visible à mon bureau. Le stock pourra être examiné au magasin de l'insolvable, No 43 rue St-Jos-ph, mercredi, le 19 décembre courant.

Conditions de paiement.—Comptant  
La vente aura lieu à mon bureau, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

O. JOBIN,

Curateur.

Bureau: Pelletier, Paradis & Jobin, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie Richelieu.  
Québec, 13 décembre 1894.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 14 déc., 11 h. a. m. — A vue, 4.90.  
Solxante jours, 4.80.

Bourse de Montréal

Montréal, 13 déc. 1894.

Canadian Pacific Railway, 58½ à 58  
Ventes, 100 actions à 58  
Duluth Com., 5 à 3½  
Duluth Preferred, 12 à 9  
Commercial Cable Company, 141¼ à 140.  
Montreal Telegraph Company, 155 à 154  
Rehelleu & Ontario Nav. Co., 88 à 83½  
Montreal Street Railway, 10¼ à 10  
Ventes, 120 à 100.  
Montreal Gas Company, 180½ à 180  
Ventes, 100 à 185½; 700 à 189; 20 à 189¼;  
50 à 189¼  
Bell Telephone Company, 154½ à 154  
Royal Electric Light Company, 133 à 124.  
Bank of Montreal, 220 à 216.  
Quebec Bank, 125 offert.  
Ontario Bank, 107 demandé  
Banque du Peuple, 120 à 117  
Molson's Bank, 105 offert  
Bank of Toronto, 260 à 244½  
Banque Jacques-Cartier, 117½ demandé.  
Merchants Bank, 104 à 103¼  
Merchants Bank of Halifax, 157 à 152  
Banque Nationale, 100 à 56  
Eastern Townships Bank, 140 demandé.  
Luton Bank, 100 offert  
Bank of Commerce, 139 à 137½  
Imperial Bank, 184 à 183  
North-West Land Company, 60 demandé  
Montreal Cotton Company, 122 à 120¼  
Canada Colored Cotton Company, 70 à 55  
Dominion Cotton Company, 98 à 95

Bourse de New-York

New-York, 13 déc. 1894.

Atcheson, 4¾  
C. B. & Q., 72½  
Canada Pacific, 60½  
Canada Southern, 50¾  
Delaware & Hudson, 126¾  
Delaware & Lackawanna, 100½  
L. & N., 53¾  
Lake Shore, 185¾  
Michigan Central, 98  
Northern Pacific, 4¾  
Northern Pacific, preferred, 17¾  
North-Western, 98½  
New-York Central, 99½  
Rock Island, 62¾  
St Paul, 59.  
St Paul, preferred, 119¾  
St-P. M. & M., 109.  
Union Pacific, 11¾  
Western Union Telegraph, 88½

MARCHÉ DE DÉTAIL. DE QUÉBEC

Québec, 13 déc.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00  
" 2e " " 8.00  
" 3e " " 6.00 à 7.00  
" par livre..... 0.05 0.12  
Veau, " ..... 0.10 0.12  
Mouton, " ..... 0.98 0.10  
Agneau du printemps.... 2.50 3.00  
Porc frais, par 100 lbs.... 6.00 6.50  
" par livre ..... 0.12  
Porc, salé, par baril ..... 17.00 17.50  
" par livre..... 0.10 0.11  
Jambon, frais, par livre... 0.07½ 0.08½  
" fumé, " .... 0.10½ 0.13  
Fleur, procédé cylindrique  
Hungarian, par baril. 3.50 4.00  
Extra, " " 3.15 3.25  
Forte à boulanger " 3.60 3.85  
Extra du printemps, " 2.90 3.00  
Superfine, " 2.70 2.80  
Fine, " 2.50 2.60  
Farine en poche, 98 lbs.... 1.60 1.75  
Farine d'avoine, par baril. 4.70 4.90  
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10  
" jaune, " 3.00 3.10

Saumon, No 1, brl 200 lbs. 14.50 15.00  
" par livre... 0.10 0.10  
Morue verte, par baril... 4.50 4.75  
" par livre... 0.01 0.00  
" par quintal... 4.50 4.75  
Huile de morue, par gallon. 0.34 0.35  
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75  
Volailles, par couple ... 0.70 1.00  
Poulets du printemps, p. c. 0.60 1.00  
Dindes, par couple. 2.00 3.00  
Bécassines ..... 1.00  
Perdrix..... 0.40 0.50  
Canards noirs..... 1.00  
Patates (early rose) minot. 0.35 0.50  
Avoine, par minot, 34 lbs.. 0.38 0.40  
Beurre, salé, par livre... 0.18 0.22  
" frais, " ..... 0.20 0.22  
" paus, " ..... 0.25 0.30  
Fromage, par livre..... 0.12 0.12½  
Œufs, par doz..... 0.18 0.25  
Foin, par 100 bottes .... 6.00 6.50  
Paille, " ..... 4.09 5.00  
Bois, par corde (24 pieds)... 3.50 4.50  
" " (3 pieds)... 3.50 5.50

IMPORTATION ET EXPORTATION

IMPORTATIONS

Par Express

11 déc.—Divers à G Seifert, do à J Hamel & Cie, do à H H Sowell, do à W McLimont & Son, do à M Hogan, do à P Guilfoyle, do à H & C Hossack, do à Adams Shoe Co, do à Rinfret & Marcotte, do à Riverside Mfg Co, do à J H Bottrell & Cie, do à J Ritchie, do à J F Dussault, do à P Racine, do à A Ahern, do à G R Renfrew & Cie, do à J Rhodes, do à J B Laliberté, do à Mercier & Cie, do à W M Macpherson, do à Thibaudeau, Frères & Cie, do à P Garneau, Frères & Cie, do à J D King & Cie, do à Mechanics Supply Co, do à Boisseau & Cie, do à Leclerc & Letellier, do à T Donohue, do à W A Marsl & Cie, do à Wright & Cie, do à T Hethrington, do à I P Déry, do à Gauvreau, Pelletier & Cie, do à H C Pope, do à M Rae, do à J E Livernois, do à R M Stokking, do à Chinic Hardware Co, do à S J Shaw & Cie, do à J Lemesurier & Sons, do au capt Imlah, do à E L Pacaud, do à Z Puquet.

MOUVEMENT MARITIME

Arrivés de Québec

Ranmoor (s), Gillans, Liverpool, 9 déc.

Arrivés de Montréal

Bruxelles (s), Kunger, Anvers, 6 déc.  
Derwent Holme (s), Holmes, Londres, 8 déc.  
Storm King (s), Crosby, Liverpool, 9 déc

Arrivés du Canada

Stambler, LeGiesley, Messing, 29 nov.  
Betzy & Arnold, —, Greenock, 9 déc  
Ellen Grant, Thorbjornsen, Londres, 9 déc.  
Sofie, Bjoerge, Newry, 8 déc.

**Si vous Toussez**  
PRENEZ LE  
**BAUME RHUMAL**  
En vente partout  
25 Cts la Bouteille

**F. GOURDEAU & FRERE**  
Tanneurs et Corroyeurs  
MARCHANDS DE  
Cuirs, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains  
Exportateurs de cuirs domestiques.  
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.  
**302, RUE ST-VALIER**  
QUEBEC

**Oct. T. Poitras**  
Successeur de Drolet & Poitras  
ÉTABLI EN 1855  
Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.  
Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités.  
Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois calés, Son, Gru.  
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.  
Correspondance sollicitée.  
**RUE DALHOUSIE, QUEBEC**

**LANCLOIS & PARADIS**  
IMPORTATEURS  
QUEBEC  
Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.  
Assortiment considerable de CAFÉS, THÉS EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.  
Echantillons sur demande.  
Prix défiant toute compétition.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

**VANDRY & MATTE**  
PLOMBIERS  
Chauffage à eau chaude et à la vapeur  
Éclairage au gaz et à l'électricité  
**Rue St-Jean**  
QUEBEC.

**En mains**  
  
**GEO. M. WEBSTER & CO.**

## BULLETIN DES FAILLITES

—  
QUÉBEC

## Louiseville

A. T. Lafremière, mag. gen., cession. Ass. des créanciers le 15 courant.

## Montréal

G. Barrington & Sons, manuf. de valises, cession et assemblée des créanciers le 14 courant.

C. G. Brodeur, plombier, actif annoncé en vente le 13 courant.

C. A. Dumresq & Co, mag. gen., ass. des créanciers le 13 courant.

R. G. Gaucher, quin., ass. des créanciers le 14 courant.

Ls. A. Labossière, hôtelier, ass. des créanciers le 17 courant.

Leopold Marchand, épicié, cession. Standard Card & Paper Co, actif ann. en vente.

Alvarez & Miranda, cigariérs. C. Miranda a fait cession et assemblée des créanciers le 18 courant.

W. W. Brewis, épicié, cession à J. McD. Haines.

Brosseau, Frère & Cie, portes et fen., ass. des créanciers le 10 courant.

A. Davignon, épicié. C. Desmarceau nommé curateur. Actif annoncé en vente le 14 courant.

A. L. Deneau, bois et charbon, actif ann. pour être vendu le 14 courant.

Gross & Bergovitch, fourreurs, C. Desmarceau et F. W. Radford nommés liquidateurs.

H. F. Hoerner, sr, chapelier et fourreur, W. A. Caldwell nommé curateur. Ass. des créanciers le 11 courant.

Mlle Kennedy, modiste, offre à comp. Léopold Marchand, épicié, assemblée des créanciers le 14 courant.

F. C. Miller, écurie de louage, actif v.

## Québec

Royer & Lachance, nouv., N. Matte nommé curateur.

J. D. Charest & Co, selliers, a fait une cession volontaire à Pelletier, Paradis & Jobin.

F. X. Soucy, épicié, actif annoncé en vente pour le 15 courant.

## St-Charles

G. M. Fortier & Co, mag. gen. a fait une cession volontaire à Pelletier, Paradis & Jobin.

## St-Laurent I. O.

E. Chabot & Co, mag. gen. actif ann. en vente pour le 18 courant.

## Sillery &amp; Ancienne Lorette

A. H. Falardeau, mag. gen. offre 50 cts à 3, 6, 6 et 12 mois.

## East Angus

Royal Pulp & Paper Co., ss. des créanciers le 20 courant.

## Matane

L. H. Chouinard, mag. gén., offre de composer à 70 cts dans la piastre.

## Sherbrooke

Royal Corset Co., actif vendu.

## St-Barnabé

L. D. Héroux, mag. gen., cession, ass. des cr. le 15 courant.

## St-Stanislas de Kostka

E. Collette, hôtelier, offre de composer.

## Valleyfield

W. J. Bertram, mag. gen., demande de cession.

## Wotton

J. E. Plamondon, entrep. cession. Ass. des créanciers le 11 courant.

## Buckingham

J. A. Bernardin & Co, mag. gen., ass. des créanciers a été tenu.

## Danville

L. N. Bourgeois, mag. gen. actif ann. en vente le 17 courant.

## ONTARIO

## Hamilton

Andrews & Co, ébéniste, etc, demande extension de temps.

## Ottawa

Dame P. Lalonde, mag. gen., actif vendu.

L. J. Pierce, poêles, etc, cession à R. C. W. McCuaig.

A. G. Dumontier, mag. gen. actif pour être vendu.

## Peterboro

John Cameron, épicié, cession à R. R. Hall.

## Seagrave

Alfred Sleep, mag. gén., cession à H. Barber & Co.

## Sudbury

McEwan & Co, nouv., actif ann. pour être vendu le 18 courant.

## Sutton

W. B. Barnard & Co, mag. gen., stock vendu à 55 cts dans la piastre.

## Toronto

J. A. Ford, boucher, cession à V. Bedford.

James Pope, épicié, cession à J. Crichton.

D. F. McCarthy, épicié, cession à W. A. Campbell.

J. H. Banes, ass. des créanciers.

## Trenton

W. D. Baird, stock annoncé en vente le 11 courant.

## Uxbridge

Mansfield & Gold, nouv., actif ann. pour être vendu le 12 courant.

## Dunwich

D. Bennett, cession à J. McVannel.

## Edgley

S. C. Snider, cession à R. Tew.

## Hamilton

Jas. Harding, boucher, cession à J. B. Young.

## Malahide

A. Baughman, cession à W. Warnock.

## Muhmur Tp

Thos. Greer, cession à J. A. Hawkins.

## Ridgeway

J. J. Russell, épicié, cession à A. Hanna.

## Southwold

John Anderson, cession à J. N. Fletcher.

## Brantford

A. J. Cromar, entrep. cession à T. Woodyatt.

## Dickinson's Landing

Wm. McWilliam, chauss., cession à D. E. McIntyre.

## Hamilton

O. A. Horning, voitures, cession.

## NOUVELLE ECOSSE

## Yarmouth

H. E. Chute & Co, manuf. d'orgues, cession à E. H. Armstrong.

— o: o: o —

## REGISTRE DU COMMERCE

—  
QUÉBEC

## Danville

L. N. Bourgeois, mag. gen., actif pour être vendu.

Brown Bros., voituriers, H. B. Brown, décédé.

## Lachine

T. D. Gougeon & Co, bijoutiers, nouv. soc.

## Lacolle

Breault—, moulin à mouture, entrée dans les affaires.

## Montréal

C. Aubry, barbier, offre son actif en vente.

Jos. Bariteau, rest. vendu à A. Lavière.

W. F. Beck, vaisselle, stock vendu.

Budd & Smeall, confect., dissolution.

A. Dubois & Cie, chauss, domm. par le feu.

Albert Levoillé, restaurant vendu.

O. Bellefeuille & Co, machiniste, dissolution.

C. G. Brodeur & Co, plombiers, nouv. soc.

Contant & Fils, bouchers, nouv. soc.

Emard & Bertrand, charpentiers, nouv. soc.

Dame V. Gratton, épicié, entrée dans les affaires.

Alex. Hurtubise, charbons et bois, a vendu.

D. Lanthier & Co, mag. gen., Dame R. A. Lanthier propriétaire.

J. A. Pelletier, épicié, vendu.

Syndicat de Montréal, mag. gen., Dame L. Bernier propriétaire.

Bail & Robert, entrep. dissolution, G. Bail & E. Robert, continuent sous la même raison sociale.

Cheval & Gauvreau, pharm. nouv. soc. A. Depati & Co, dissolution.

A. Gauvreau & Co, pharm. A. Cheval propriétaire.

V. W. Gordon & Co, épicié, stock vendu.

Alex. Hurtubise & Co, grains, J. B. Martin, propriétaire.

W. S. Kennedy & Co, épiciérs, Robert Gray, associé.

La compagnie de Carrosserie de Montréal, incorporation

La Compagnie de Glace du St-Laurent, dissolution. A. Patenaude & J. A. Lynch continuent sous la même raison sociale.

Lefebvre & Frère, chauss. Benj. Lefebvre, décédé.

Light & Scott, charp. nouv. soc.

James McCarthy, rest., décédé.

Ed. Nadeau, confec. ann. en vente par huissier.

Perreault & Co, ébéniste, stock vendu. St-Denis, L. J. & Pagé, dissolution.

—  
DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

"J. D. Charest & Cie," selliers—Laura Boutin, do Québec, épouse séparée de biens de Joseph David Charest, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

"N. & A. Julien," corroyeurs—Alexis

Julien et Napoléon Julien, tous deux du village St-Charles (Hedleyville), associés.

"R. F. Cream & Co," courtiers — David John Rattray, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus

"Polletier, Paradis & Jobin," comptables, etc.—Jean-Baptiste Elzéar Polletier, Vital Elzéar Paradis et Odias Jobin, tous trois de Québec, associés.

"Routhier & Blondeau," épiciers, etc.—Charles Routhier et Antoine Blondeau, tous deux de St-Sauveur, associés.

"The Globe Rubber Company."—Max Frankenburg, de Manchester, Angleterre, faisant affaires à Québec sous le nom ci-dessus.

"Laplante & Fils," manufacture et vente de chaussures—Louis Laplante et Adélar Laplante, tous deux de Québec, associés.

"Central de Québec."—Michel Breton de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

"Germain & Morency," correçours—Hypolite Germain et Cléophas Morency, tous deux de Québec, associés.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

"Filteau & Frère," libraires—Joseph Ovide Filteau et Elizée Alphonse Filteau, tous deux de Québec, associés.

"J. D. Charest & Cie," selliers—David Charest, de Québec, et François-Xavier Julien, de Beauport, associés.

"J.-R. Lemieux & Cie."—Jean-Baptiste Lemieux, de Québec, ferblantier, et Dame Céline Gamache, son épouse, associés.

—o:o:o—

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Mutations—Cession par Jos. Provencher à Hector LaRoche, Bulstrode.

Donation par Albert Lemieux à Th. Lemieux, Stanfold.

Théotime Lemieux à Nap. Lemieux, Stanfold.

Théotime Lemieux à Albert Lemieux, Stanfold.

Vente par Majorique Rousseau à Ferd. Rousseau, Warwick \$700.

Jos. Lemay à Fabrique de St-Médard, Warwick \$200.

Fréd. Bélanger à Alexis Bouley, Warwick \$88.

Onésime Dionne à Eugène Arsenaux, Tingwick \$100.

Hypothèques—Obligation par Alfred Girard à A. E. Bruneau, Maddington \$150.

Clovis Dérousseau à Léo Brunelle, Stanfold \$40.

BEAUCE

Vente par Gilbert Simard à Cyrille Marceau, Aylmer, \$1200 ac. \$50.

Cession par Cyrille Marceau à Cyrille Dumas, Aylmer, \$1200 à termes.

Vente par Jos. Letourneau à George Morissette, Jersey, \$800 comptant.

Echange par Ths. W. Wood à Bernard Bergeron, Lambton, \$900 retour payé par B. Bergeron.

Vente par Aug. Pomerleau à Joseph Blanchet, St-Victor, \$1500 à termes.

Aug. Jacque, à Philéas Lessard, Saint-Joseph, \$2000 comptant.

Vve Eleusippe Lessard à Th. Bile Bilodeau, Broughton, \$700 à termes.

David Lamontagne à Gédéon Lamontagne, St-François, \$100 comptant.

Cyrille Doyon à Jos. Grondin, St-Victor, \$200 à termes.

Bail Emphytéotique par Rév L. M. Morissette, à Hub. Gosselin, St-Ephrem, \$5.50 loyer annuel.

Le même à Jos. Gosselin, St-Ephrem, \$5.50 loyer annuel.

Le même à Isaac Poulin, St-Ephrem, \$11 loyer annuel.

Vente par Fortunat Bolduc à Hilario Fortier, Forsyth, \$550 à termes.

Donation par Fortunat Bolduc à Cyrinus Bolduc, St-Ephrem, \$325 à termes.

Vente par Vve Ls. A. Taschereau à Geo. Ls. Taschereau, Ste-Marie, \$1200 ac. \$240.

Vital Lessard à Ls. Beaudoin, Saint-Joseph, \$800 à termes.

Donation par Jos. Rodrigue et uxore, à Chs. Rodrigue, St-François, rente viagère.

Evaristo Gousse à Frank Doyon, St-François, \$200 comptant.

Obligation par Vve Jean Veilleux à Ls. Veilleux, Shanly nord, \$150 à 8 p. c.

G. Ls. Taschereau à G. N. A. Fortier, Ste-Marie, \$100 à 6 p. c.

Eusèbe Lagucue à Thomas Doyon, St-Frédéric, \$300 à 6 p. c.

Louis Labrecque à Vve A. W. Draynor, Lambton, \$600 à 6 p. c.

Vve Wm. Flanagan à Geo. Couture, St-Elzéar, \$100 à 6 p. c.

Théodule Bilodeau à Léon Labrecque, Broughton, \$250 à 6 p. c.

Pierre Lecourt à Germain Tardif, Forsyth, \$200 à 6 p. c.

Société "Fréchette & Frère."—L. A. et L. Albert Fréchette, marchands en commerce général, depuis le 1er octobre dernier.

LÉVIS

10 déc.—Nap. Lamontagne, marchand, Lévis, à Siméon Mercier, \$200.—V.

11 déc.—Ls. J. Demers, marchand, St-Romuald, à Benj. Paquet, \$700 dont \$400 payés.

Romuald Bilodeau, forgeron, St-Henri, et Delle Phélonise Vermette—Mariage.

7 déc.—Obligations—Vve P. Cauchon, Lévis, à Dame Arch. Fages, \$400 à 7 p. c.

Jos. Samson, cult., St-Joseph, à Onésime Samson, \$124 à 4 p. c.

Alf. Couture cult., St-Jean, à Antoine Couture, \$800 à 5 p. c.

10 déc.—Siméon Mercier ingénieur, Lévis, à Tél. Paradis, \$150.

7 déc.—Quittances—Frs Bourassa à Benoit Létourneau rentier, Lauzon, \$184 de vente.

Héritiers feu Vve J. C. Crémazie à Vve P. Cauchon, Lévis, \$500 d'obligation.

Cyr. Cauchon et autres à Vve P. Cauchon, Lévis, \$26.78 de vente.

10 déc.—Ant. Gagné à Stanislas Poliquin, ingénieur, Lévis, \$200 de vente.

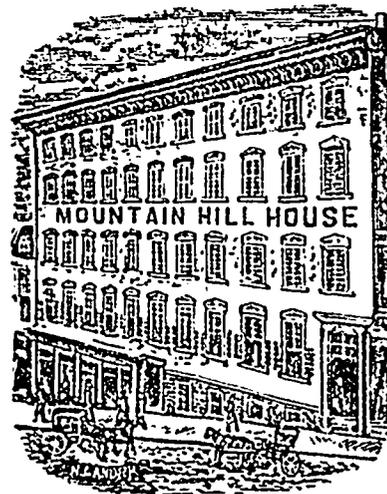
LOTHINIÈRE

5 déc.—Obligation par Stanislas Beaudet à Damaso Beaudet, Ste-Emmélie, \$186.43.

Nazaire Lemay à Damase Beaudet, Ste-Emmélie, \$200.

David et Adj. Auger à Dame Lucie Lair, Ste-Emmélie, \$260.

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne QUEBEC.

E. DION & Cie Prop. JOS. CLOUTIER Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

L. G. CHABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ETABLISSEMENT, quoique récemment fondé, est déjà l'un des plus encouragés, grâce à des prix modérés et à la satisfaction donnée au public en faisant de l'ouvrage de première classe.

Toute commande sera exécutée promptement à des prix défiant toute concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des prix.

POUR CADEAUX

— CHEZ —

L. Morency & Frere

Vous trouverez les plus hautes nouveautés en fait de Moulures pour cadres en blanc, chêne, or, argent, ivoire, bronze, acier, gravures, eaux fortes, nouveaux pastels; Ecrans, Porte-musique, Tables de fantaisie, Miroirs de toutes sortes, etc. Ouvrages en bambou, une spécialité. Aussi un grand choix de petits cadres pour portraits, en argent, ivoire, etc., Vases et Porcelaines peints à la main, Pôles pour rideaux en cuivre, chêne, ivoire, etc.

Le tout à très grand marché. Une visite est sollicitée au

No 113 rue St-Joseph, St-Roch, et 4 rue St-Jean, Haute-Ville

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

418-415-417, Rue St-Valier, St-Roch QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S.U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastic.

— AUSSI: —

Jobber en chaussures. Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Cession par Dame Honorius Laliberté à Dame Mathias Blanchet, St-Edouard, \$200.

Delle Alvina Blanchet à Dame Mathias Blanchet, St-Edouard, mentionnant les Nos 243, 306, 307 de St-Edouard.

Alphée Rivard ès q., à Navégius Brisson, St-Jean, \$100.

Obligation par Victor Blanchet à Delle Euphémie Perusse, St-Edouard, \$100.

Vente par Pierre Blondeau à Louis Lambert, St-Agathe, \$150.

Quittance par Dame David Vaudreuil à Alphée Laliberté, Lotbinière, \$700.

Tibert Castongay à Vve Oct. Lemay, St-Edouard, \$1100.

Dame Aimé Paré à Jos. Blais, Saint-Edouard, \$1000.

Dame Aimé Paré à Delle Elise Lafond, St-Edouard, \$1200.

6 déc.—Obligation par Etienne Nolette à Eus. Letourneau, St-Patrice, \$350.

Wm. Corrigan à Catherine Murtagh, St-Patrice, \$500.

Vente par Michael O'Dowd à John Corrigan, St-Patrice, \$1200.

Ant. Blondeau à Pierre Demers, Sainte-Agathe, \$125.

Ls. Dubois à Pierre Demers, Sainte-Agathe, \$125.

Quittance par L. P. Sirois ès-q., à Et. Nolette, St-Patrice, \$350.

Pierre Langlais à Ant. Breton, St-Flavien, \$150.

7 déc.—Obligation par Rémi Daigle à J. B. DeVillers, St-Edouard, \$140.84.

Quittance par André et Onésime Laflamme à Honoré Aubert, Ste-Agathe, \$500.

10 déc.—Testament par Dame Adèle Gauthier à Pierre Lemay, St-Edouard.

Déclaration par Dame Adèle Gauthier au Régistrateur, St-Edouard, mentionnant No 471 de Lotbinière.

Rétrocession par J. B. DeVillers à Dame Vve Théophile Daigle, St-Edouard, mentionnant No 131 de St-Edouard.

11 déc.—Vente par Alph. Lenseigne à Nap. Lemay, Lotbinière, \$850.

Testament par Dame Delima Lemay à Hippolite Auger, Lotbinière.

Déclaration par Hippolite Auger ès-q., au Régistrateur, Lotbinière, mentionnant le No 599 de Lotbinière.

Quittance par P. C. Levasseur à Ed. et Cyrille Tousignant, St-Jean, \$718.

Obligation par Pierre Blanchet à J. Bte DeVillers, St-Edouard, \$284.30.

#### QUÉBEC

##### Ventes, etc.

4 déc.—Transfert—Wm. McWilliam à Geo. R. Renfrew, d'un montant dû par Jos. B. Trudel.

Jos. Melançon à Victorien Castonguay. Victorien Castonguay à Frédéric Canac dit Marquis.

Soc. de construction à Pierre Bédard.

5 déc.—Shérif de Québec à Auguste Pion.

Cession par Dame Prosper C. Beaurner à Delle Eulalie Dery.

Delle Eulalie Dery à Pierre Dery.

Delle Eulalie Dery à Jos. Nap. Dery.

6 déc.—Dosithee Arcand ès q., à J. B. Bertrand.

Shérif de Québec à Achille Dussault.

Jos. Lafond aux Commissaires d'écoles de St-Ambroise.

7 déc.—Transport—Ls. Alain à Eusèbe Voyer d'un montant dû par Chs Martel. Dame Alf. Laveau et al., à Thomas Flood.

Aug. Gaboury à Edouard Matte.

Jean Nolet et ux, à Joseph Savard.

Ferd. Parent et al., à Jos. Grenier.

Jos. Grenier à Chs. Parent.

A. G. Belleau et al. ès q., à Ls. Fiset.

10 déc.—Transport—Francis Wilson à Alfred J. Price, d'un montant dû par Alexander McKee et al.

Ls. Fordinand Rainville à Elie Grenier.

Jas. T. McEwan à Thomas Ward.

11 déc.—Dame Jos. Audet dit Lapointe à Hilaire Delisle.

#### Obligations

4 déc.—G. N. Boisseau et al., à Sémi-maire de Québec.

Wm. McWilliam à Geo. R. Renfrew.

Frédéric Canac dit Marquis à George R. Renfrew.

Dame L. Z. Joncas à Soc. de constr.

Dame J. B. Robitaille et vir., à Gaudiose Royer.

5 déc.—Alexis Julien à Dame Nap. Julien.

6 déc.—Dame Jean Docile Brousseau à G. R. Renfrew.

Jos. Genest à Jean Durand.

Dame Ed. O'Brien à Dame Vve F. X. Beaudoin.

10 déc.—Elie Grenier à Thomas Bélanger.

The Quebec Amateur Athletic Association à Timothy H. Dunn.

#### RIMOUSKI

5 déc.—Jos. Labbé, Ste-Flavie, à Jean Bte Laurent.

6 déc.—Ed. Lemoine et al., Québec, à Marcellin Beauchêne, St-Fabien.

7 déc.—J. B. Dionne, St-Mathieu, à Ernest Dionne.

Jos. Ouellet, St-Fabien, à Octave Ouellet—Donation.

10 déc.—Jos. Bérubé, Ste-Cécile, à Jos. Bérubé fils—Donation.

Vve F. X. Michaud, St-Octave de Mé-tis, à Frs. Michaud et al.

11 déc.—Hypothèque—Lachapelle & Lachance, Montmagny, à Jos. Sylvestre.

Quittance—François Carrier à Joseph Carrier, St-Simon, d'une hypothèque.

#### SHERBROOKE

Vente par Geo. E. Lee à Abraham Lee, Ascot, \$1. (Nominal)

Hypothèque par M. Wellington Lotherops, Lennoxville, \$400.

Société de P. A. Kelly et E. D. Kelly, "Kelly Bros", Sherbrooke, marbriers.

Hypothèque par M. J. L. Côté à Geo. J. Higgins, Sherbrooke, \$437.70.

Transport par Geo. J. Higgins à M. W. A. Richardson, Sherbrooke, \$437.70 dû par l'hypothèque ci-dessus.

Vente par Abraham Wells à G. A. Wells, Ascot, \$500.

Abandon par M. H. O. Fortier à Millier & Griffith, Sherbrooke, curateurs.

Procuration par M. H. O. Fortier à C. Millier, Sherbrooke.

Quittance par succession E. Drum à M. J. L. Côté, Sherbrooke, \$1000.

Hypothèque par B. F. Bush à Wm. Boiley, Sherbrooke, \$200.

Transport par M. L. E. Morris à Wm. Boiley, Sherbrooke, \$950.

Renonciation par Dame J. A. Gordon, M. Moyno à fou J. A. Gordon.

Vente par Wm. Scott à Chs. King, Ascot, \$1.

Vente par Chs. Thibeault à G. H. Belanger, Orford, \$400.

Quittance Le même au même.

Quittance par A. E. Dufresne à fou C. Thibault, Orford, \$229.80.

Hypothèque par G. H. Belanger à Ed. Hale, Orford, \$400.

Legs par N. Noël à Procourt & Gauthier, Sherbrooke, \$800 ronte.

Hypothèque par Jos. Grenier à Chs. Bresse, Waterville, \$1500.

Vente par la succ. J. D. Molson à A. Ames, Lennoxville, \$2500.

Donation par Dame Sarah Whittaker à M. H. Enoc jr., Sherbrooke.

Vente par Dominique Dufort à Jos. Blanchard, Ascot, \$12 et autres considérations.

Jos. Blanchard à Nap. Blanchard, Ascot, \$500.

Hypothèque par Meril Grenier à Chs. Bresse, Compton, \$1600.

Vente par F. J. Todd à A. A. Pomray, Compton, \$185.

Quittance par A. A. Pomray à F. J. Todd et al., Compton.

#### TROIS-RIVIÈRES

Quittance par Joseph Paquin à Joseph Dusablon, Trois-Rivières.

Société par Euch. Vaillancourt à Pierre Lesieur, teneur de pension.

Transport par Alex. Lacerte à Elie Le-Blanc, St-Sévère, \$300 dû par Adélaïde Lacerte.

Vente par U. Martel jr., à C. A. Sylvestre et P. N. Martel, par. Trois-Rivières, \$1000 comptant.

P. N. Martel et C. A. Sylvestre à Dame Uld. Martel jr., Trois-Rivières, \$400 payable \$50 par année.

Sévère Menançon à Maurice Matheau, St-Barnabé, \$1250.

Obligation par Ls. Decoteau à Maxime Matheau, St-Élie, \$130.

Mariage par Chs. N. Deblois à Cordé-lia Carignan, séparation de biens.

Vente par Félix Lacerte à Vve Joseph Lapointe, St-Boniface, \$300.

Félix Camirand à Oliva Guilbert Par. Trois-Rivières, \$75.

Obligation par Oliva Guilbert à Alexis Lamy, Trois-Rivières, \$100.

Vente par Ls. Gélinas à Raphaël St-Onge, St-Étienne, \$500.

Adelard Lacorte à Her. Lacerte, Saint-Sévère, \$700.

Résiliation par Ludger Bélanger à Blaise Gélinas, St-Boniface.

Obligation par Maxime Villeneuve à Théodore Ricard, Yamachiche, \$200.

Elie L. Augé à Hilarion Lacerte, St-Sévère, \$618.

— : 000 : —

#### ACTIONS CIVILES A QUÉBEC

##### Cour Supérieure.

No 736. 5 déc.—Olivier Bresse, sr, vs Dame Elmire Robitaille, Québec, obligation, \$2863. R. 18 déc.

No 744.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs. Jean Tremblay, Québec, obligation, \$411.37. R. 22 déc.

No 754.—La Banque Jacques-Cartier

vs Hector F. Marcoux et Mario Honorino Gingras, Québec, billet promissoire, \$177.27. R. 12 déc.

No 756. 6 déc.—The Quebec Bank vs. Edward Harper Wade et Henry Talbot Walcot, Québec, dette, \$45,000. R. 13 déc.

No 758.—Edward Maurice Lennon vs. H. J. Beemer, Québec, billet promissoire, \$723.11. R. 15 déc.

No 760.—The Quebec Bank vs Arthur Gingras, Québec, dette, \$202.57. R. 12 déc.

No 770. 7 déc.—Adjutor Guérin vs. Québec, Montmorency & Charlevoix Ry, Québec, dommages, \$3,000. R. 20 déc.

No 772.—Albert Henry Furniss vs Patrick Carbray, Sillery, Margaret Wallace es-nom et es-qté, Mary Ann Roberts et Charles McClish, Ste-Foye, en bornage. R. 29 déc.

No 776.—P. Garneau et al vs Edouard Bélanger, Québec, \$250.33. R. 14 déc.

No 774.—Alphonse Gourdeau vs. H. F. Marcoux et Marie Honorino Gingras, Québec, billet prom., \$516.76. R. 14 déc.

No 478 10 déc.—The Quebec & Lake St. John Ry Co., vs. Théofred Hamel, Québec, et Alfred Poirier, Lévis, en garantie \$139.75. R. 22 déc.

No 778.—Rose Délima Myrand vs. George Myrand et Jean-Baptiste Myrand, Ste-Foye \$182.13. R. 26 déc.

No 780.—Marie Philomène Myrand vs. George Myrand et Jean-Baptiste Myrand, Ste-Foye \$456.15. R. 26 déc.

No 784. 11 déc.—Théophile Gosselin vs. Célestin Dumus, St Laurent, Isle d'Orléans, \$300, in factum. R. 28 déc.

No 786.—Vital Couture vs. Jean-Baptiste Couture, St-Charles, Bellechasse, \$175. R. 15 déc.

No 788.—Joseph Shehyn vs. Joseph Gervais, Ste-Jeanne de Neuville, et Caroline Hamelin, Deschambault, assumpsit, \$124.21. R. 20 déc.

No 792 12 déc.—Samuel Coulson vs. F. Lorin, Québec, \$101.58. R. 18 déc.

No 794.—Geo. Madden et al., vs A. Couet et Anselme Lagacé, St-Joseph, Lévis, dette, \$474.14. R. 20 déc.

No 796.—Alf. Vaillancourt vs. Pierre Célestin Lefrançois, Château Richer et Jean Huot, Ange Gardien, dommages, \$100. R. 29 déc.

*Cour de Circuit*

No 4484 5 déc.—François Angers vs. George L'Heureux, Québec \$54.50. R. 12 déc.

No 4487.—Emily A. Dalkin et vir. vs. Onésime Racine, Québec \$24. R. 15 déc.

No 4490.—Alfred P. Larue vs. David Boutet, St-Frédéric \$27. R. 26 déc.

No 4491.—Henri Beutey vs. Hon. J. E. Robidoux, Montréal \$38.28. R. 26 déc.

No 4494.—J. P. Savignac vs. William Paradis, Chester \$66.44. R. 29 déc.

No 4496.—David R. Gagnon vs. L. A. E. Lelaidier, St-Jean Deschailions \$44. R. 24 déc.

No 4497.—Nérée Y. Montreuil vs. Alfred Lortie et al., Québec \$24. R. 13 déc.

No 4508.—Moïse Leclerc vs. The Quebec and Levis Ferry Co, Québec \$50. R. 15 déc.

No 4509 6 déc.—Onésime Duchesneau vs. Cie du ch. de fer Basses Laurentides, Québec \$49.38. R. 17 déc.

No 4510.—Pierre Audy vs. Cie du ch.

de fer Basses Laurentides, Québec \$60. R. 17 déc.

No 4511.—Elie Proneveau vs. Cie de ch. de fer Basses Laurentides, Québec \$25. R. 17 déc.

No 4514.—Onésime Tessier vs. Cie du ch. de fer Basses Laurentides, Québec \$60. R. 17 déc.

No 4516.—Ulric Collette vs. Hypolite A. Marcotte, Portneuf \$63.95. R. 17 déc.

No 4523 7 déc.—Eusèbe Moreau vs. Arsène Turgeon, Québec \$63.37. R. 18 déc.

No 4524.—Olivier Plamondon vs. Art. Lefebvre, Beauport \$30. R. 17 déc.

No 4525.—Joseph A. E. Roy vs. Pierre Clément, Québec \$279.5. R. 17 déc.

No 4526.—Pierre N. Cauchon et al, vs. Edouard Laroche, St-Romuald \$75.91. R. 17 déc.

No 4527 7 déc.—Alfred Martineau vs. Arthur Lortie, Québec, revendication \$99. R. 28 déc.

No 4529 10 déc.—Dame Julie Fortin et vir., vs. Jean E. Gagnon, Québec, \$60. R. 17 déc.

No 4530.—John S. Budden vs. James B. Lambkin, Québec, \$80.77. R. 17 déc.

No 4531.—John S. Budden vs. Pierre Gauvreau, Québec, \$56.65. R. 17 déc.

No 4532.—Albert Nelson et al., vs. Alph. Gaumont, St-Jean Deschailions, \$23.50. R. 28 déc.

No 4533.—Léon Racine vs J. Almanzor Guay et Laurent Simoneau et al., t. s., Petite Rivière, \$81.58. R. 19 déc.

No 4534.—Alfred Small et al., vs. Alf. L. Boulanger et al., Québec, \$56. R. 17 déc.

No 4535.—Wm. Laroche vs. Octave Bourret, Charlesbourg, \$21. R. 17 déc.

No 4537.—Pierre Turcotte vs. Noël Lavallière, Ste-Marguerite, \$99. R. 24 déc.

No 4539 11 déc.—Eloise Boucher vs. E. Garneau, Québec, \$63.50. R. 19 déc.

No 4540.—Jos. J. Barbeau vs. Louis Thivierge, Québec, \$27.40. R. 20 déc.

No 4542.—Abraham Paquet et al., vs. J. Almanzor Guay et Laurent Simoneau et al. t. s., Petite Rivière, \$56.20. R. 22 déc.

No 4543.—Elzéar Lippé vs. Dame Julia Fortin Québec, \$30. R. 20 déc.

No 4549.—Alf. Morriset vs. Caroline Huot, E. U., \$29.15. R. 17 déc.

No 4550.—Alf. Rochon vs. F. X. Julien, Beauport, \$37.11. R. 18 déc.

No 4551.—Philéas Bernier vs. Joseph Levesque et Cie ch fer Q. & L. St-Jean, t. s., Québec, \$43.45. R. 31 déc.

No 4552 12 déc.—Joseph E. Bedard vs. La Corporation de l'Ange Gardien, Ange Gardien \$26.03. R. 24 déc.

No 4554.—Augustin Frenette vs. Sinai Vallée, E.-U. \$62.50. R. 28 déc.

No 4557.—Edouard Bedard et al., vs. Joseph Dion, Québec \$28.06. R. 20 déc.

No 4558.—Edouard Bedard et al., vs. Lionel Bergeron, Québec \$21.41. R. 20 déc.

No 4559.—The Massey, Harris Co. vs. Joseph L. Demers et Anselme Lagacé et al., t. s. St-Nicolas \$62.34. R. 20 déc.

No 4561.—Antoine Boivin vs. La Corporation St-Ambroise, St-Ambroise \$99. R. 24 déc.

No 4564.—Herm. W. Blagdon vs. Jos. B. Peters, Québec \$26. R. 20 déc.

RI-MOUSKI

*Cour Supérieure*

5 déc.—Sir John Thompson vs. Joseph Lavoie, Ste Cécile, mécanicien, dette, \$500 R. 21 déc.

John McNicol vs. Cyp. Bérubé, Rimouski, dette, \$205.34. R. 17 déc.

6 déc.—Zénon DeChamplain vs. André Elz. DeChamplain, Ste-Luce, dommages. R. 22 déc.

*Cour de Circuit*

5 déc.—L. N. Desrosiers vs. Téléph. Fournier, l'Assomption de N. D. dette, \$28.62. R. 15 déc.

Le percepteur du revenu (Larue) vs. Shell & McPherson, Cedar Hall, dette, \$20.00. R. 15 déc.

—x:x:x—

VENTES PAR LE SHÉRIFF

QUÉBEC

La Cité de Québec contre Elizabeth Campbell. Le lot de terrain No 1591, cadastre du quartier Jacques-Cartier, situé rue Desfossés, avec bâtisses. Vente à Québec le 9 fév. Bref rapp. 25 fév.

Joseph Lortie contre Dame Angèle Boucher. Le lot No 295, cadastre de l'Ange-Gardien, situé au 1er rang, avec bâtisses. Vente à l'Ange-Gardien le 8 fév. Bref rapp. le 25 fév.

SAGUENAY

Joseph Stanislas Perrault contre Isaac Savard et Elzéar Savard. Le lot 23, 103 arpents et 50 perches ; le lot 25, 33 arpents, et le lot 28, 1 arpent, 12 perches et 162 pieds, de St-Etienne de la Malbaie, situés rang du Cap-à-l'Aigle. Vente au palais de justice le 18 déc. Bref rapp. le 22 janvier.

Dame Marie Charisse Roy contre Epiphane Harvey et Joseph Harvey. Plumorceaux de terre à St-Louis de l'Isle-aux-Coudres. Vente à St-Louis de l'Isle-aux-Coudres le 18 déc. Bref rapp. le 22 janv.

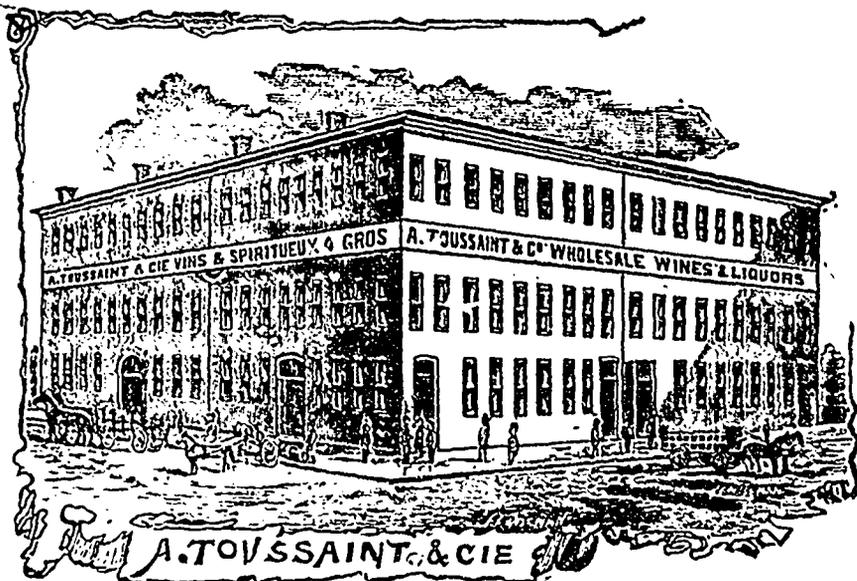
TROIS-RIVIÈRES

Joseph Gélinas contre Elzéar Milot. Une terre à St-François Piquedur, 2 arpents sur 29, partie du No 9, cadastre du comté de St-Maurice ; une terre à Ste-Anne d'Yamachiche, No 1124, même cadastre. Vente à St-Sévère le 13 fév. Bref rapp. 26 fév.

Narcisse Blais contre Nestor Blais. Une terre à St Paulin, concession Rensversy, No 306 du cadastre ; une terre, mêmes paroisse et concession, No 308, cadastre de St-Paulin, avec une maison, deux granges, une étable et un hangar. Vente à St-Paulin le 12 fév. Bref rapp. 20 fév.

Archibald C. Wurtele contre Adolphe Patrick. Trois terres à St-Justin, Nos 103, 104 et 105 du cadastre. Vente à St-Justin le 11 fév. Bref rapp. le 15 fév.

Sophie Grimard contre Joseph Adolphe Garneau et Némèze Garneau. Une terre à Ste Anne de la Pérade, 2 arpents sur 13, avec une grange. Vente à Ste-Anne de la Pérade le 12 janv. Bref rapp. le 15 janv.



## A. Toussaint & Cie

Importateurs de

## VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

## Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

## COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulanges

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

## D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleu. à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —

DYSPEPSIA

— OR —

RHEUMATISM



POUR LA DYSPEPSIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon  
après chaque repas  
et avant déjeuner  
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Québec

No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas-prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

## HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

517 à 527 rue Tremont  
BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest  
passent à la porte.

## LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co.

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à  
coucher, salles à dîner et de réception. Literie.  
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,  
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

## PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines  
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des  
clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-  
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie  
et Bell's Lane, Québec

## NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque  
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

RÈGLEMENT DE FAILLITES

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI 13 DECEMBRE 1894

**Chaussures**

**Prix en gros**

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 90	\$0 65 à 0 70
Labourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00
Split boots.....	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00
Kip.....	1 50 2 00	1 60 1 90	1 25 1 50
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00
Bottes en feutre. Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00
Wigwams.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00

**A CHEVILLE**

**Femmes Filles Enfants.**

	Femmes.	Filles.	Enfants.
plit Batts.....	\$0 60 à 0 70	0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals.....	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60
Kip.....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60
Buff Bals, clous en cuivre.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 00 0 65

**A COUTURE**

Pebbles Boutonnées.....	1 10 1 30	0 95 1 05	0 60 0 80
Buff lustré.....	1 10 1 20	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble.....	1 10 1 50	0 80 1 00	0 65 0 80
Lustré.....	1 25 1 50	0 80 1 10	0 70 0 85
Chèvre.....	1 50 1 90	1 20 1 40	0 90 1 15
Veau poli.....	1 30 1 60	1 10 1 30	0 85 1 00
Chevreau français.....	1 80 3 50	1 90 2 50	1 40 1 70
Chevreau canadien.....	1 40 1 75	1 20	

**Articles d'assortiment general**

**Prix en gros**

Allumettes	
" Steamship".....	\$2 00 0 00
" Railroad.....	2 00 0 00
" Dom'n esc.....	2 00 2 00
Anis.....	0 08 0 10
Barley Pot, qt.....	3 90 4 50
" Pearl, qt.....	0 40 0 50
Blanc Céreuse, 100 lbs.....	0 50 0 55
Briques à couteaux, doz.....	0 35 0 40
Bral. de lampes No 1.....	0 90 1 00
" No 2.....	0 80 0 00
" No 3.....	0 70 0 80
Bouchons comm., gros.....	0 20 0 25
" 1e qté, 8 et 9.....	0 35 0 45
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40.....	0 00 2 00
Bien Parisien.....	0 11 0 13
Cable coton ¼ pce., lb.....	0 18 0 20
Cable Sisal.....	0 08 0 11
Cable Jute.....	\$0 09 0 09
Confitures	
" Grosse.....	2 40 2 50
" Blackwell.....	0 30 0 35
" Camomille lb.....	0 10 0 12
" Clous ronds.....	0 12 0 12
" Cannelé lb.....	0 12 0 12
" Empois Wte Laundry lb.....	0 00 0 04½
" Lily white Gloss.....	0 07 0 00
Canada Corn Starch.....	0 00 0 06½
Benson.....	0 07½ 0 00
Eponsettes, doz.....	0 60 2 25
Fringes bois, par 5 grs.....	0 60 0 65
Essences 55, 1.00, 1.50, doz.....	0 00 1 75
Essence café, \$2.35, doz.....	0 00 6 75
Ext bois Campêche ¼ lb.....	0 14 0 15
" ½ lb.....	0 13 0 14
" lb.....	0 12 0 13
Ext bois Campêche asst.....	0 13 0 14
Ficelles 3 fils, 50 pds.....	0 45 0 00
" 40.....	0 60 0 00
" 48.....	0 70 0 00
" 60.....	0 85 0 00
" 72.....	1 00 0 00
" 100.....	1 40 0 00
" 6 fils 40 pds.....	1 00 0 00
" 48.....	1 20 0 00
" 60.....	1 40 0 00
" 72.....	1 60 0 00
" 100.....	2 10 0 00
Gomme arabique.....lb.....	0 20 0 70
Gingembre.....	0 18 0 23
Graisse tins..... 3 lbs.....	0 00 0 03½
" 5 lbs.....	0 00 0 05½
" 10 lbs.....	0 00 0 08
" à roues imp 3 doz.....	0 10 0 10
" Diamond..... doz.....	0 00 0 75
" Fraser..... doz.....	0 00 1 00
Graine de lin.....lb.....	0 04 0 05
" moulu.....lb.....	0 04 0 05
" canari.....lb.....	0 42 0 05
" chanvre.....lb.....	0 42 0 05
" Rapé.....lb.....	0 06 0 07
" canari pag.....lb.....	0 07½ 0 08
Huile castor en boîtes lb.....	0 61½ 0 63
" 1 oz.....	0 60 0 35
" 2 oz.....	0 60 0 45
" 4 oz.....	0 60 0 65
" ¼ pts.....	0 60 0 100
" pts.....	0 60 0 1 75
" arts.....	0 60 0 3 00
Houblon assortis.....	0 10 0 18

**Prix en gros**

Huile oliv Bartn & G qts.....	0 00 7 50
" pints.....	0 00 8 50
" Fossil.....qts.....	0 00 2 75
" pint.....	0 00 3 50
Huile d'olive A. Bose & Cie:	
" Caisse de 12 litres.....	9 00
" 24.....	9 50
" 48.....	10 00
Unio Clon salad oil, gall.....	0 75 0 85
Indigo Madras.....	0 05 0 70
Lessive commune..... doz.....	0 35 0 37
Laveuses.....	1 20 2 25
Mine Royal Dome..... gros.....	1 60 1 65
Poll Rising Sun grde..... doz.....	0 00 0 70
" petite..... doz.....	0 00 0 40
" petit Royal Paste gr.....	4 80 0 00
" grand.....	8 00 0 00
Marinades Morton..... doz.....	0 20 0 40
" Cross & Blackw..... doz.....	0 30 0 35
Montarde Kena et C..... lb.....	0 42 0 43
" ½ lb.....	0 38 0 39
" 1 lb.....	0 37 0 38
" tins..... 4 lbs.....	0 75 0 80
Morue désossée..... lb.....	0 06 0 08½
Mèches à lampe No 1, 2, 3, 4, 10.....	15 20
Muscades blanches..... lbs.....	0 65 0 70
" non blanches..... lbs.....	0 00 0 90
Noix, pistaches rôties..... lb.....	0 08 0 09
" pecans..... lb.....	0 08 0 10
" chataignes..... lb.....	0 09 0 10
Noix, Brésil..... lb.....	0 00 0 10
" ½ molles..... lb.....	0 11 0 12
" molles..... lb.....	0 12 0 13
Noix, Grenobles..... lb.....	0 11 0 12½
Pruneaux..... lb.....	0 00 0 07
Chandelle Paraffine..... lb.....	0 12 0 13
Pipes..... en boîtes.....	0 60 0 90
Pois fends, qrt. de 196 lbs.....	3 75 0 00
" tins petits imprimés.....	0 10 0 15
" tins fins.....	0 15 0 17
" tins extra fins.....	0 17 0 19
" Canada, doz.....	0 90 1 10
Résine G..... par 100 lb.....	0 01 0 00
Riz J..... sacs 250 lbs.....	0 00 3 55
Riz B..... sacs 250 lbs.....	0 00 3 60
Riz B..... pr 5 sacs.....	0 00 3 55
Riz B..... English style.....	0 00 3 40
" Pearl" Sagou.....	9 04½ 0 05
Riz Patna..... lb.....	0 04 0 05
Sardines ¼ canad. boîte.....	0 00 0 65
" ¼ frs..... boîte.....	0 07½ 12½
" ½ frs..... boîte.....	0 12½ 0 15
" smelts, tins.....	0 04 0 04½
Sagou..... lb.....	0 05 0 05
Scaux 2 cereales..... doz.....	1 60 1 70
" 2..... doz.....	1 60 1 90
Sel fin, quart..... 3 lbs.....	2 90 3 00
" 5 lbs.....	2 75 2 80
" 7 lbs.....	2 40 2 60
Sel gros livré..... sac.....	0 00 0 55
Svns bite 1.20 à 1.70..... doz.....	0 00 3 50
Sav de Marseille.....	0 08 0 10
Soda à laver..... par 100 lbs.....	0 90 1 00
" à pâte..... par 112 lbs.....	2 40 2 50
Souffre poudre..... lb.....	0 03 0 04
" bitons..... lb.....	0 08 0 04
Taploca perlé..... lb.....	0 06 0 00
Taploca Flako..... lb.....	0 06 0 00
Tabac rose.....	0 32 0 34

**Prix en gros**

**Vinagres cruches, fran-**

" Canada..... gal.....	2 00 2 00
" Bordeaux..... gal.....	0 85 0 70
" Malt..... gal.....	0 50 0 55
Vernis à brûlais..... gal.....	0 00 1 80
" à tuyaux..... gal.....	0 00 0 90
" par doz.....	0 80 0 90
Eau de Javelle " Cor-	
" mond" grosse.....	7 50
" doz.....	0 70
<b>Balaïs Bezin</b>	
Balaïs No 1-4 eds mauve verni.....	\$3 70
" 2-1.....	3 35
" 3-1.....	3 15
" 4-1.....	2 95
" 5-1.....	2 50
" 7-3.....	2 30
" 8-3.....	1 90
" 9-3.....	1 70
" 10-2.....	1 50
" 11-2..... blanc.....	1 40
" 12-1.....	1 25
Enfant 1-2.....	peint. 1 25
" 2-1.....	1 10

**Conserves**

Homards..... par doz.....	1 75 1 90
Maquereau..... doz.....	1 00 1 00
Eperlan, par doz.....	0 00 0 55
Saumon, par doz.....	1 25 1 75
Clams, 1-lb tins par doz.....	1 40 1 50
Huitres.....	1 35 1 50
" do 2.....	2 60 0 00
" do 3.....	2 80 3 25
Poires, 2 lbs tins, doz.....	1 75 1 90
" 3.....	2 50 2 80
Fraises.....	1 75 2 00
Pommes, tins gal.....	2 50 0 00
" 3 lbs.....	0 00 1 00
Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 95 1 15
Ananas.....	2 25 3 00
Bluets, 2 lb.....	0 70 0 80
Bluets 3 lb.....	0 85 0 90
Pois canad., 2 lb tins.....	0 95 1 25
Beuf, 1 lb.....	1 45 0 00
" 2 lbs.....	2 50 0 00
" 14 lbs.....	17 50 0 00
Langues de bœuf lb dz.....	4 00 0 00
" 2 lbs.....	7 25 0 00
Beuf salé, 1 lb.....	1 50 1 55
" 2 lb.....	2 55 2 65
" 4 lb.....	5 25 5 35
" 6 lb.....	8 50 9 00
" 14 lb.....	18 00 0 00
Pêches en saux.....	0 75 0 90

**Couteurs**

Blanc de plb p. keg 25 lbs.....	15 1 30
" No 1 100.....	4 50 5 75
" No 2.....	4 25 4 50
" sec p. 100 lbs.....	5 00 5 50
Litharge et minium.....	4 00 4 50
Rouge de Venise.....	1 50 1 75
Ocre jaune.....	1 25 2 00
Blanc Ceruse.....	0 40 0 50
Terre de pipe.....	0 00 0 00
Mastic.....	2 00 2 50
Vert de Paris.....	0 13 0 14

**Cuirs**

Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.....	0 20 à 0 23
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.....	0 18 0 20
Cuir à sem. ordre 1 p. lb.....	0 16 0 18
Cuir à sem. ordre 2 p. lb.....	0 15 0 16
Slaughter..... p. lb.....	0 18 0 23
Harnais..... p. lb.....	0 19 0 26
Vache cirée mince p. lb.....	0 24 0 33
Vache cirée forte p. lb.....	0 25 0 33
Vache sur le grain p. lb.....	0 22 0 24
Vache grain coss. p. lb.....	0 33 0 38
Taure française p. lb.....	0 80 0 90
Taure anglaise p. lb.....	0 60 0 70
Taure canadienne p. lb.....	0 30 0 35
Veau canadien p. lb.....	0 48 0 65
Veau français p. lb.....	1 10 1 20
Vache fendue moy. p. lb.....	0 10 0 15
Vache fendue forte p. lb.....	0 15 0 18
Vache fendue pte p. lb.....	0 13 0 17
Carton cuir can. p. lb.....	0 00 0 10
Cuir verni grainé p. pd.....	0 00 0 16
Cuir verni uni p. pd.....	0 00 0 16
Buff cow p. pd.....	8 0 10
Pebble cow p. pd.....	8 0 9½
Cuir grainé..... p. pd.....	0 10 0 12
Chevreau glacé.....	0 18 0 20
Mouton mince, par lb.....	0 30 0 40
Mouton épais, par lb.....	0 00 0 45
Brush kid.....	0 8 0 9
Russet pesant.....	0 40 0 50
" No 3.....	0 20 0 30
" à salarie..... doz.....	8 00 9 00

**Prix en gr**

Unit. veau fr.....	0 60 0 70
English Oak.....	0 00 0 00
Rough.....	0 14 0 17
Dongola extra.....	0 28 0 30
" No 1.....	0 18 0 20
" ordinaire.....	0 10 0 16

**Drogues et produits chim ques**

Acide Tartrique.....	0 52 3 34
Acide Carb. Cryst. Md.....	0 33 0 38
Acide Oxal.....	0 12 0 15
Acide sulfur. Carboy.....	0 03 0 03½
Acide nitrique.....	0 00½ 0 10
Acide hydrochlor.....	0 03 0 03½
Acide acétique glacé.....	0 04 0 33
Alcès du Cap.....	0 14 0 15
Antipyrine, oz.....	1 10 1 15
Antimoine noir.....	0 12 0 15
Ammon. carb.....	0 00 0 13
" keg.....	0 00 0 12½
Benzine..... gall.....	0 30 0 40
Bismuth subn. lb.....	2 00 2 10
Bismuth subn. fr. oz.....	0 00 0 25
Borax crist.....	0 60 0 10
Borax poudre.....	0 10 0 11
Blecarb. potasse.....	0 15 0 17
Blecarb. soude..... keg.....	2 50 2 75
Campbre Howard 1 oz.....	0 72 0 75
Campbre allem. 4 oz.....	0 65 0 68
Crème de tartre angl.....	0 22 0 25
Conperose..... baril.....	0 00 0 01
Chlorate de potasse.....	0 24 0 25
Chlor. chaux paq. ¼ lb.....	0 00 0 09
" keg.....	0 00 0 05
Cire blanche.....	0 65 0 70
" paraffin.....	0 20 0 25
Cire jaune.....	0 40 0 45
Créosote de Hêtre oz.....	0 20 0 25
" exot.....	0 12 0 15
Citr. de fer et quin. oz.....	0 20 0 25
Citr..... strych. oz.....	0 15 0 18
Glycerine.....	0 20 0 25
" S.G. 1260 Can.....	0 16 0 18
Gomme arabique com.....	0 24 0 25
" bl.....	0 45 0 50
" catechu.....	0 14 0

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 13 DECEMBRE 1894.

Table listing various goods such as Cakes verts, Sucres, Fruits, and Fourrages with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Farines, Huile, Laine, Bois marchand, and Matériaux de construction with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Tuyaux en grès, Tuyaux ronds, Tuyaux réduction, and Matériaux with their respective prices in gros.

Table listing various goods such as Etamée, Fers à cheval, Fers à Repasser, and Clous coupés à chaud with their respective prices in gros.



# IL SOULAGE TOUJOURS



Dr ED. MORIN & CIE,  
Québec.

Messieurs,—Il me fait plaisir de vous apprendre le grand bien qu'a produit chez moi votre

## VIN A LA CREOSOTE DE HETRE

Depuis longtemps, je souffrais d'une bronchite chronique avec oppression, et souvent je ressentais un grand mal dans la gorge. J'avais bien essayé remède par dessus remède, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je me trouvai bien mieux, et quoique je ne sois pas encore radicalement guéri, j'espère l'être bientôt. A présent, je dors bien, je ne tousse presque plus et je ne ressens plus ce mal de gorge qui m'occasionnait de vive douleurs. Soyez certains, Messieurs que je fais mon possible pour faire connaître votre VIN A LA CREOSOTE DE HETRE.

Votre sincère,

P. H. A. CARON,

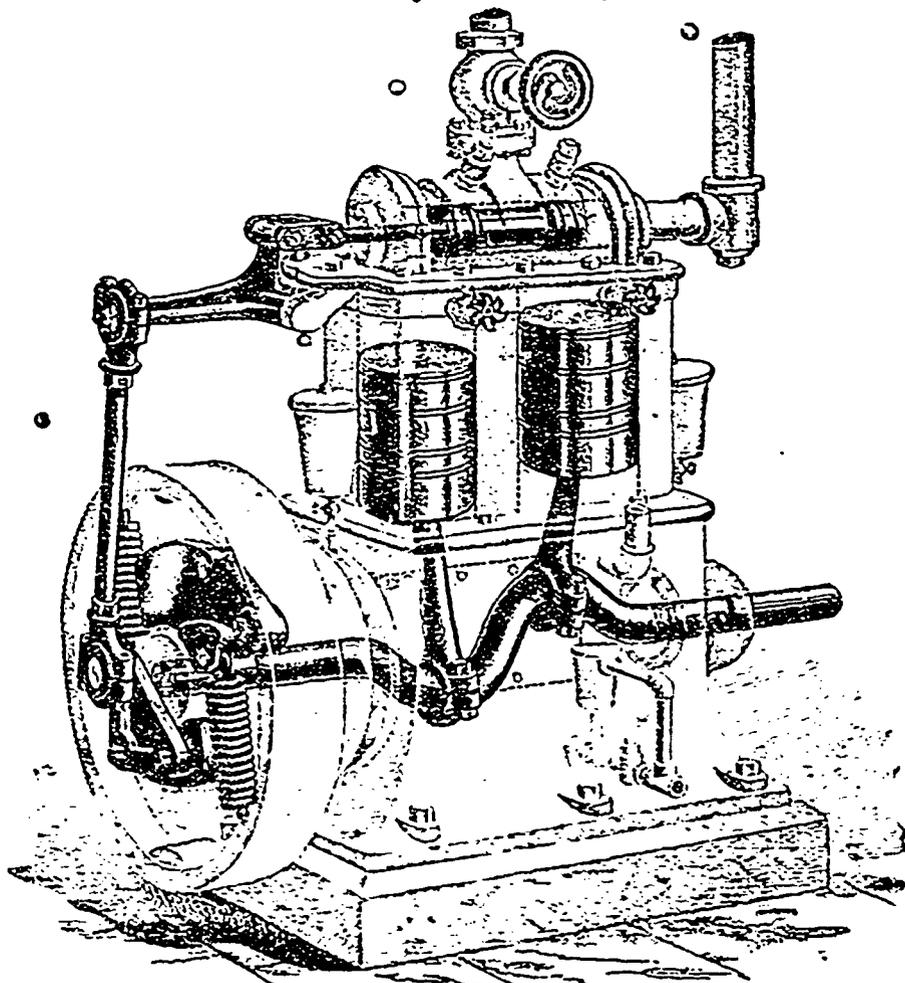
Marchand, Grand Métis

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

# L'engin Westinghouse

*Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse*

*Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier, Vessot*



LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix.

LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTE  
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMELIORES

**VIDAL, FILS & CIE**  
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC